The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Morisset Library
University of Ottawa

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ⟶ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque Morisset
Université d'Ottawa

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ⟶ signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

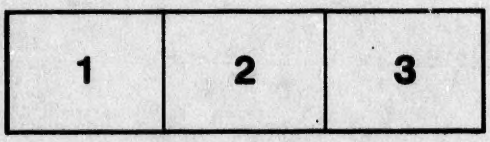

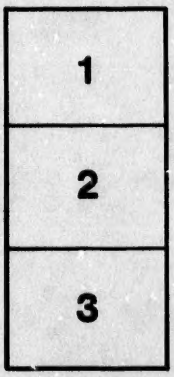

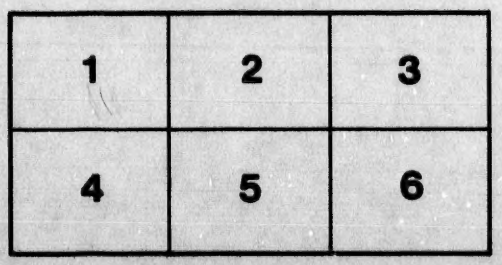

UNE

PAROISSE CANADIENNE

AU XVIIe SIÈCLE.

UNE PAROISSE CANADIENNE.

Les habitants sous la conduite de leur curé... (Page 5.)

L'ABBE H. R. CASGRAIN

UNE PAROISSE CANADIENNE

AU XVIIe SIÈCLE

LA RIVIÈRE-OUELLE

SUIVIE DE

ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LA PÊCHE AUX MARSOINS.

MONTRÉAL
C. O. BEAUCHEMIN & FILS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS
256 et 258, rue Saint-Paul

1890

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS

Enregistré, conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1875, par l'abbé HENRI RAYMOND CASGRAIN, au bureau du Ministre de l'agriculture.

FC
2949
.R585C35
1890

UNE

PAROISSE CANADIENNE AU XVIIe SIECLE

LA RIVIÈRE-OUELLE.

I

Par une matinée du mois d'octbore 1690, un détachement assez nombreux de colons canadiens, armés en guerre, s'avançaient à grands pas à travers la forêt d'épinettes, de sapins et d'érables qui ombrage encore aujourd'hui la pointe de la Rivière-Ouelle. Le chef qui commandait ces miliciens n'était autre que le curé de la paroisse, l'abbé de Francheville. Cinquante ans, cheveux grisonnants, caractère ardent et impétueux, allures

martiales, regard de feu, taille robuste, habitué aux fatigues, comme, du reste, tous les missionnaires de ces anciens temps : tel était ce prêtre, d'ailleurs pieux et zélé, mais qui aurait figuré avantageusement dans les armées de Jules II, le pape guerrier, conquérant des Romagnes, auquel on attribue cette mâle réponse à Michel-Ange, pendant que celui-ci peignait son portrait et se mettait en devoir de le représenter un livre à la main : " Me prends-tu pour un écolier ? mets-moi un sabre au côté."

L'accoutrement du curé de Francheville n'était pas moins original que sa démarche. " Il portait, dit une des Relations, un capot bleu, un tapabor en tête et un fusil en bon état."

M. de Francheville avait appris, quelque temps auparavant, par des courriers venus de Québec, qu'une flotte considérable de vaisseaux anglais remontait le fleuve Saint-Laurent, avec le dessein de s'emparer de la colonie. Il assembla aussitôt les habitants de sa paroisse, afin de les animer à se défendre vaillamment.

" Mes amis, leur dit-il, les nouvelles sont à la guerre : je viens d'apprendre par des lettres de Québec, que l'Anglais veut s'emparer du pays pour se venger des défaites que nous lui avons fait subir. Il paraît qu'une flotte de plus de trente voiles va bientôt apparaître. Déjà M. de Frontenac a envoyé des détachements de miliciens sur les deux rives du fleuve pour empêcher les ennemis de faire aucun débarquement. Il faut croire que notre gouverneur se fie à votre courage, puisqu'il n'a point envoyé ici de ses soldats. Je ne vous reconnaîtrais pas si vous étiez assez lâches pour laisser descendre ces mécréants de Bostonnais sans coup férir. Vous savez ce qui vous attend si vous les laissez approcher : ils brûleront vos maisons, votre église, profaneront les vases sacrés comme ils l'ont déjà fait ailleurs, et vous traîneront tous en captivité, vous, vos femmes et vos enfants. Souvenez-vous que ces hommes sont les ennemis de Dieu aussi bien que les nôtres. Prenez donc tous les armes, et tenez-vous prêts au premier signal.

—Oui, oui, s'écrièrent tous les assistants,

nous sommes prêts jusqu'au dernier à nous défendre; mais, monsieur le curé, il faudra que vous veniez avez nous; car monsieur de La Bouteillerie, notre seigneur, n'est pas ici pour nous commander. Il va probablement rester à Québec pendant le siège.

—Certainement, répondit M. de Francheville, je vous accompagnerai, s'il le faut.

—Alors Dieu combattra avec nous, s'écrièrent les assistants. Si les Bostonnais essayent de débarquer ici, ils vont trouver la soupe chaude.

—Monsieur de Frontenac, continua M. de Francheville, se prépare à les recevoir chaleureusement, et on dit que la milice de Montréal est en marche pour venir à son secours.

—Vive notre gouverneur! s'écria la foule en se dispersant. Vive la France!

Depuis ce moment, tous les paroissiens furent au guet; et, dès que la flotte parut à l'horizon, ils observèrent tous ses mouvements. Elle vint jeter l'ancre précisément en face de la Rivière-Quelle, et, peu après, on vit se

détacher des navires plusieurs chaloupes qui firent force de rames vers le rivage. C'est alors que nous avons trouvé les habitants de la paroisse sous la conduite de leur curé, traversant le bois de la Pointe, et se dirigeant vers son extrémité, où les embarcations ennemies paraissaient vouloir prendre terre. La petite troupe s'embusqua sur la lisière de la forêt, derrière les taillis, dans les plis du terrain et à l'abri des crans du rivage. Là, elle attendit en silence l'arrivée des chaloupes qui approchaient rapidement. Déjà, on entendait distinctement le bruit des rames, ainsi que le murmure confus des voix. Comme la marée était haute et que les embarcations tiraient assez peu d'eau, elles purent attérir jusqu'au bord des crans, à demi-portée de fusil. Nos annales ne nous apprennent pas quel était le nombre de ces embarcations; mais on sait que chacune d'elles portait une forte escouade de soldats; l'ordre de sauter à terre fut donné, les rames tirées de l'eau et le débarquement commença à s'effectuer sans qu'on eût aucun soupçon du voisinage des tirailleurs canadiens.

C'est dans ce moment de confusion qui accompagne toujours plus ou moins un débarquement, et pendant que les soldats prenaient ou préparaient leurs armes, qu'un cri de: Feu! retentit soudain à l'entrée du bois; c'était le commandement du curé Francheville. Au même instant, plusieurs détonations éclatèrent et une grêle de balles vint fondre sur les malheureux Bostonnais. Plusieurs tombèrent morts, un plus grand nombre furent blessés grièvement. Déconcertés par cette attaque aussi meurtrière qu'inattendue, les autres regagnèrent en courant les chaloupes. Les officiers eurent beau répéter les ordres et donner l'exemple du courage, la panique fut générale. Tous se rembarquèrent précipitamment tandis que les Canadiens continuaient à les canarder du rivage. Les Américains se hâtèrent de pousser leurs chaloupes vers le large pour se mettre hors de l'atteinte des balles, et allèrent porter à bord de leurs navires la nouvelle de la chaude réception qu'ils venaient de recevoir.

L'incident que nous venons de rapporter

est raconté, avec une légère variante, dans l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, par la Mère Juchereau de Saint-Ignace.

"M. de Francheville, y est-il dit, ayant dressé son embuscade dans l'endroit où les ennemis pouvaient faire leur débarquement, il attendit les chaloupes qui venaient bien remplies : dès que la première fut à la portée du mousquet, il fit faire une décharge qui tua tous les hommes dont elle était chargée, à la réserve de deux qui s'enfuirent bien vite ; les autres chaloupes ne jugèrent pas à propos de s'exposer au même danger." *

Cette légère escarmouche, couronnée d'un si plein succès, fut le présage des revers qui attendaient l'amiral Phipps sous les murs de Québec. La nouvelle s'en répandit en un instant, et contribua à enflammer le courage des Canadiens. Ainsi, c'est aux gens de la Rivière-Ouelle que revient l'honneur d'avoir repoussé la première attaque des Américains, en 1690 ; de même qu'en 1759, ce fut leur attitude

---

* *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, p. 321.

hostile, et, sans doute aussi, la facilité du débarquement sur cette pointe de terre, qui engagea les Anglais à y faire une descente, et à commencer par cette paroisse l'incendie de la côte sud, qu'ils portèrent jusqu'au delà de Saint-Jean Port-Joli.

Avant l'apparition des Européens dans les eaux du Saint-Laurent, quelles tribus aborigènes fréquentaient ce parage? y eut-il des tribus qui y firent un séjour habituel? Il est assez difficile de le dire; cependant, on peut le conjecturer avec quelque probabilité, à cause de l'abondance de la pêche devant ce rivage. Les Abénaquis, les Micmacs, les Malécites, les Etchemins, les Algonquins et les Montagnais étaient les tribus qui sillonnaient le plus souvent cette partie du fleuve. Les nombreux actes de baptême d'enfants sauvages qu'on trouve dans les premiers registres de la paroisse, indiquent la présence d'un certain nombre de ces familles.

D'où vient maintenant le nom de la Rivière-Ouelle? On croit généralement qu'il lui a été donné en souvenir d'un compatriote

de Champlain, M. Ouel, contrôleur général des salines de Brouage, membre de la Compagnie des Cent-Associés, et l'un des bienfaiteurs insignes des missionnaires récollets, dont il était syndic au Canada.

On ne connaît aucun détail précis sur le séjour de M. Ouel dans la Nouvelle-France. Champlain nous apprend que ce fut M. Ouel qui le décida à choisir pour missionnaires les Pères récollets. C'était, ajoute-t-il, " un homme d'honneur duquel j'avais la fréquentation ordinaire....homme adonné à la piété, et doué d'un grand zèle et affection à l'honneur de Dieu et à l'augmentation de sa religion."

Ce témoignage en dit assez pour faire voir que le nom de la Rivière-Ouelle rappelle un homme de bien dont le souvenir mérite d'être conservé.

On écrivait autrefois indifféremment *Oul* ou bien *Houel ;* ce n'est que plus tard qu'on a adopté l'orthographe *Ouelle.*

Quelques-uns prétendent que ce mot est d'origine sauvage, et qu'il signifie une anguille, à laquelle la rivière Ouelle ressemble

par les nombreuses sinuosités qu'elle fait dans la plaine, avant de se jeter dans le Saint-Laurent. A partir de son embouchure jusqu'au pont du chemin de fer du Grand-Tronc, on compte une lieue en ligne droite, tandis qu'on en compte trois en suivant ses tours et ses retours.

Dix-huit ans avant l'embuscade du bout de la Pointe, c'est-à-dire en 1672, on voyait accoster au même endroit un canot monté par quelques hommes. L'un d'eux était un jeune officier âgé seulement de vingt-huit ans, qui avait servi dans le régiment de Carignan-Sallières, licencié depuis peu dans la colonie. Jean-Baptiste Deschamps, seigneur de La Bouteillerie, était originaire de la Normandie, et natif de Clipponville, non loin de Rouen. Il était le fils de Jean Deschamps, seigneur des Landes, et de dame Élisabeth de Bin. Désirant se fixer dans la Nouvelle-France, M. de La Bouteillerie avait épousé, le 24 octobre de cette même année, une Canadienne, dame Catherine-Gertrude Macard, dont le père était de Mareuil-sur-Dié, en France. Peu de jours

après son mariage (29 octobre 1672), l'intendant Talon lui avait concédé, au nom de Sa Majesté Louis XIV, un fief seigneurial de deux lieues de front sur une lieue et demie de profondeur, sur le bord du Saint-Laurent, de chaque côté de la rivière Ouelle. Dans la suite, cette concession fut augmentée de deux lieues dans la profondeur des terres.*

Un mémoire écrit par le petit-fils de M. Deschamps, dit que cette concession "fut érigée en fief noble et seigneurie sous les dénominations de La Bouteillerie, Flamand-ville et Boishébert, trois noms de terres en Normandie dans le pays de Caux, possédées par les parents du sieur Deschamps." †

L'anoblissement de la famille Deschamps remonte au quinzième siècle. Le 28 juillet 1437, Robert Deschamps, seigneur d'Esnitat,

---

* Cette dernière concession fut faite le 20 octobre 1750, à dame Geneviève de Ramezay, veuve du seigneur de Boishébert, fils de M. de La Bouteillerie.

† Mémoire de Charles Deschamps, écuyer, de Boishébert, ci-devant commandant de l'Acadie et autres parties du Canada, présenté à la commission siégeante sur les affaires du Canada, en 1763. (*Archives de la seigneurie de la Rivière-Ouelle.*)

d'Escure, d'Igneaumare, etc., etc., obtint du roi Charles VII des lettres de concession d'un franc-fief en Normandie, avec droit de porter pour armes : *D'argent, à trois perroquets de sinople, passans et contournés, onglés et béqués de gueules*, 2 *et* I. * Robert Deschamps était le quatrième aïeul du premier seigneur de la Rivière-Ouelle. Celui-ci, avant de venir se fixer dans sa nouvelle seigneurie, repassa en France dans l'intention d'y recruter quelques colons. On constate, en effet, par un manuscrit conservé à la bibliothèque de Dieppe, que le sieur Jean-Baptiste Deschamps de La Bouteillerie " s'était embarqué à Dieppe à la fin du mois de juin 1671, sur le navire le *Saint-Jean-Baptiste*, conduisant avec lui deux charpentiers, deux maçons et quatre manœuvres." †

L'intendant Talon, qui était alors l'âme de la colonisation dans la Nouvelle-France, avait suivi avec intérêt les projets d'établis-

---

* D'Hozier, *Armorial général de la France.*

† Antiquités et chroniques de la ville de Dieppe, par Asseline, M. S. de la bibliothèque de Dieppe, année 1671.

sement de M. de La Bouteillerie, pour lequel il avait une haute considération, car il écrivait en parlant de lui dans une lettre datée du 2 novembre 1671 : " Si les gens de cette qualité prennent aisément cette route, bientôt le Canada se remplira de personnes capables de le bien soutenir."

En mettant pied à terre à la Pointe de la Rivière-Ouelle, M. de La Bouteillerie et ses compagnons reçurent-ils l'hospitalité sous la hutte de quelques pêcheurs qui, dès lors, pouvaient être venus camper sur cette plage ? ou bien cette côte était-elle entièrement déserte, et ces forêts n'avaient-elles d'autres habitants que les animaux farouches, les loups, les ours, les castors, les orignaux, etc., et nos voyageurs n'eurent-ils d'abord d'autre toit que la voûte froide et humide des bois ? Heureusement que ces hardis pionniers, accoutumés aux plus rudes fatigues, ne redoutaient ni un ciel étoilé pour abri, ni un lit de feuillage ou de branches de sapin pour couche nocturne.

M. de La Bouteillerie passa les premiers

jours qui suivirent son arrivée à explorer son nouveau fief, à fixer l'emplacement de son domaine particulier, et celui du m[illegible] banal que tout seigneur était obligé de construire pour l'usage des colons qui venaient s'établir sur sa censive.

La rivière Ouelle, avant de se jeter dans le Saint-Laurent, serpente, légèrement encaissée, au milieu d'une plaine vaste, fertile, accidentée çà et là de quelques rochers, et de collines s'élevant en pente douce, et dont les deux plus marquantes ont reçu les noms de *Grands-Coteaux* et de *Petites-Côtes.*

La ligne horizontale des terres d'alluvion est interrompue, à quatre ou cinq milles du fleuve, par les premières arêtes des monts Alléghanys, lesquels s'élèvent graduellement jusqu'à la frontière américaine.

Le pin, l'érable, l'orme, le sapin, le merisier, le hêtre, le peuplier, l'épinette, le bouleau, le cèdre, étaient les principales essences forestières qui couvraient le sol, et qui ont disparu entièrement de la vallée, pour faire place à d'abondantes moissons. Ces futaies

séculaires, qui croissaient plus épaisses au bord de la rivière, étendaient leurs branches noueuses et touffues au-dessus de l'eau, y trempaient leur feuillage, et formaient une longue et tortueuse avenue, aussi silencieuse que la forêt de la Belle au bois dormant. Les oiseaux aquatiques de toutes espèces : canards, outardes, bernaches, oies sauvages, sarcelles, etc., foisonnaient sur la rivière aussi nombreux que les truites et les saumons qui nageaient au-dessous d'eux, et qu'on voyait sauter çà et là à la surface de l'eau ; les canots d'écorce, portant quelques familles aborigènes qui montaient et descendaient de fois à autres le courant, ne troublaient guère ces paisibles habitants des bois. Le silence régnait en souverain dans ce désert ; cette nature indomptée n'avait jamais connu la servitude de l'homme ; mais celui qui, le premier, allait mettre la cognée à la racine des arbres et tracer le premier sillon dans cette terre vierge, était arrivé.

M. de La Bouteillerie choisit, pour y placer sa demeure, une langue de terre unie et fer-

tile que forme un des replis de la rivière, à environ trois quarts de lieue de son embouchure. Quelques défrichements y furent commencés immédiatement, et poursuivis sans interruption pendant les années suivantes. Deux autres endroits furent en même temps mis en culture par le seigneur : le premier, près de l'embouchure de la rivière, vis-à-vis du lieu où elle est guéable, et qu'on appelait pour cela le *portage;* le second, sur les terres qui appartiennent aujourd'hui à la fabrique, et où s'élève l'église avec ses dépendances. C'est là que M. de La Bouteillerie résolut de fixer sa résidence. Les défrichements y furent faits avec plus de soin qu'ailleurs, et un manoir rustique, construit en grosses pièces de bois, rapidement ébauchées, éleva bientôt au milieu de la clairière sa toiture aiguë, à la manière canadienne du temps passé. La coutume généralement suivie dans les premiers temps était de bâtir le moulin seigneurial à proximité du manoir, afin d'en faciliter la surveillance; mais ici, la rivière n'offrant de chute qu'à cinq ou six milles plus haut, un moulin à vent

fut construit dans un lieu ouvert, appelé aujourd'hui comme alors l'Éventail, non loin du portage (1679). Un ruisseau qui coule à la rivière, tout auprès, porte encore aujourd'hui le nom de *Ruisseau du petit moulin*, en souvenir de ce premier moulin seigneurial, qui fut abandonné en 1700.

Les seigneurs de la Rivière-Ouelle étaient destinés à avoir de la tribulation avec leurs moulins banaux ; car ils allaient être obligés d'en bâtir cinq autres en différents lieux, avant de trouver l'endroit propice que le moulin occupe aujourd'hui, mais qui ne pouvait être choisi d'abord, étant en pleine forêt.

Après l'abandon du moulin de l'Éventail, deux autres moulins, également mus par le vent, furent construits successivement tout près l'un de l'autre, du côté opposé de la rivière, à une dizaine d'arpents en deçà de l'église. Le premier de ces moulins était en ruine dès l'année 1723 ; l'autre, qui existait en 1725, fut brûlé par les Anglais, en 1759, lorsqu'ils firent leur descente à la Rivière-Ouelle. Ce fut quatre ans plus tard (1763)

qu'eut lieu la première tentative d'un moulin à eau pour moudre le grain. Il fut placé au pied d'un petit rapide qui se fait au-dessous d'un groupe d'îles du haut de la rivière ; mais les grandes eaux du printemps, qui le minaient et qui menaçaient de le démolir, contraignirent le seigneur de le transporter, en 1769, à l'endroit où il se trouve aujourd'hui. C'était tomber d'un inconvénient dans un autre ; car on y était encore en plein bois, et les chemins mal frayés en rendaient l'accès difficile. Force fut donc de l'abandonner temporairement et d'en faire un autre (1796) sur un des ruisseaux de la plaine qui coule à quelques arpents au-dessous du rapide dont j'ai parlé plus haut. On ne tarda pas à s'apercevoir que le courant d'eau était insuffisant;* aussi, dès que les défrichements se furent rapprochés du pied des montagnes, on réédifia le moulin (1791) sur l'emplacement qui avait

* C'est probablement dans ce même endroit qu'avait été bâti dès l'origine, un *moulin à scie* que les archives de la seigneurie mentionnent sans indiquer le lieu précis où il s'élevait; et c'est sans doute pour cette raison que la route qui passe par cet endroit porte le nom de *Roule-Billots*.

été choisi précédemment. Le moulin actuel a été rebâti sur ce même emplacement vers 1835. Il s'élève au penchant d'un vallon pittoresque, qui est devenu, dans ces derniers temps, un centre d'activité assez considérable par l'établissement d'un chantier où l'on façonne, pour l'exportation en Angleterre, les bois de construction provenant des forêts voisines.

Depuis l'abolition de la tenure seigneuriale, un nouveau moulin a été construit un peu au-dessous de l'autre, par M. Charles Letellier de Saint-Just, qui est devenu l'acquéreur des derniers droits seigneuriaux restés en vigueur.

II

Dans les premières années qui suivirent l'ouverture des défrichements, plusieurs familles de colons vinrent se grouper autour du domaine seigneurial et le long du fleuve, si bien qu'à la fin de la neuvième année (1681), la population s'élevait à 62 personnes qui se distribuaient ainsi: 11 ménages,

36 hommes, 26 femmes. On comptait parmi eux 26 garçons et 15 filles. Voici, au reste, ce recensement nominal d'après le manuscrit original conservé à Paris, et dont une copie se trouve à la bibliothèque d'Ottawa.

RECENSEMENT DE 1681.

NOMS ET SURNOMS	AGES	MÉTIERS	ARMES	BESTIAUX	TERRE EN VALEUR
Jean-Baptiste Deschamps	37 ans	.....	3 fusils	12 bêtes à cornes	15 arpents
Cath.-Gertrude Macard (sa femme)	24				
Enfants : Charles	7				
Jean	5				
Louis-Henri	3				
François (domestique)	15				
Robert Lévesque	40	charpentier	4 fusils	11 bêtes à cornes	10 arpents
Jeanne Le Chevalier (sa femme)	36				
Enfants : Nicolas	9				
Charles	7				
François	2				
Damien Bérubé	30	maçon	1 fusil	6 bêtes à cornes	10 arpents
Jeanne Sauvenier (sa femme)	34				
Enfants : Anne	10				
Pierre	9				
Marie	7				
Guillaume	6				
Jeanne	1				
Pierre Hudon dit Beaulieu	32	maçon	2 fusils	2 bêtes à cornes	10 arpents

RECENSEMENT DE 1681.—(*Suite.*)

Marie Gobeil (sa femme)	23				
Enfants : Marie	4				
Pierre	2				
Marguerite	1				
Jacques Miville dit Deschesnes	46	maçon	2 fusils	7 bêtes à cornes	8 arpents
Catherine Baillon (sa femme)	36				
Enfants : Catherine	12				
Charles	11				
Jean	9				
Charles	5				
Jean Galleran Boucher	39	charron	2 fusils	15 bêtes à cornes	6 arpents
Marie Leclerc (sa femme)	40				
Enfants : Pierre	17				
Philippe	15				
Madeleine	12				
Gertrude	9				
Marie	7				
François	5				
Michel Bouchard	41	.....	2 fusils	14 bêtes à cornes	9 arpents
Marie Trottier (sa femme)	40				
Enfants : Étienne	18				
Charles	14				
François	12				
Pierre	10				

RECENSEMENT DE 1681.—(*Suite et fin.*)

NOMS ET SURNOMS	AGES	MÉTIERS	ARMES	BESTIAUX	TERRE EN VALEUR
Marguerite	8 ans				
Gabriel	5				
Pierre	3				
Pierre Dancosse	40			8 bêtes à cornes	7 arpents
Madeleine Bouchard (sa femme)	16				
Marie, leur fille	1				
Jacques Thibontot	29	boulangor	1 fusil	10 bêtes à cornes	7 arpents
Marie Boucher (sa femme)	20				
Enfants: Adrien	3				
Marie	1				
Marie Cloutier	45			3 bêtes à cornes	2 arpents
Enfants: Louis	19				
Marie	11				
Charlotte	9				
Joseph Renault	34		14 fusils	16 bêtes à cornes	50 arpents
Marie Lehoux (sa femme)	19				
Domestiques: Guillaume Fognenet	40				
François Jouineau	19				
Madeleine Lehoux (servante)	12				

De quelles parties de la France venaient ces émigrants ? à quelle date apparaissent-ils pour la première fois au Canada ? quelle marche avaient-ils suivie avant de venir se fixer à la Rivière-Ouelle ? Les registres de paroisse qui sont des monuments de l'intelligence de nos missionnaires, nous permettent de répondre la plupart du temps à ces questions ; et rien n'est plus curieux et plus instructif que de saisir ainsi sur le fait le mouvement de la colonisation canadienne.

Nous avons déjà dit l'origine rouennaise de M. de La Bouteillerie, la date de son arrivée avec le régiment de Carignan (1665), et celle de son établissement dans sa seigneurie.

Un de ses premiers compagnons de colonisation fut Robert Lévesque, charpentier, natif comme lui des environs de Rouen, et fils de Pierre Lévesque et de Marie Caumont, de la paroisse de Saint-Sulpice. Il s'établit à l'extrémité du domaine, dont sa terre n'était séparée que par la rivière. Il alla épouser, à l'Ange-Gardien, le 22 avril 1679, Jeanne Le Chevalier, d'origine normande comme lui,

fille de Jean Le Chevalier et de Marguerite Romian, de la paroisse de Saint-Nicolas, au diocèse de Coutances. Elle était veuve de Guillaume Lecanteur dit Latour et avait deux enfants, Nicolas et Charles. De leur mariage naquirent plusieurs enfants dont la nombreuse postérité s'est étendue autour de la terre paternelle, qu'un de leurs descendants, M. Charles Lévesque, possède encore.

Cette famille et celle des Gagnon, qui est aussi d'origine normande, sont les plus nombreuses de la paroisse. Elles se sont propagées jusque dans les paroisses environnantes, et constituent, comme tant d'autres familles canadiennes, des groupes de population ayant leur centre et leurs ramifications, à l'instar des clans d'Écosse. Le vieux type normand, avec sa tournure d'idées originales, ses allures franches un peu brusques, avec sa jovialité et son esprit goguenard et *étrivant*, est reconnaissable aujourd'hui dans ces deux familles, aussi bien qu'il y a deux siècles.

L'origine rouennaise de Damien Bérubé et de Jacques Thiboutot qui apparaissent à la

Rivière-Ouelle en même temps que Robert Lévesque, dénote un plan conçu par M. de La Bouteillerie, pour attirer autour de lui une émigration des campagnes de Rouen. Les membres de sa famille restés dans sa ville natale, qu'il tenait au courant de ses travaux et de ses espérances, et qu'il instruisait des richesses et de la fertilité de sa seigneurie, devenaient les agents naturels de sa colonisation. Cette émigration s'étendit de proche en proche aux autres parties de la Normandie, et de là à d'autres provinces de France. On a une preuve de l'existence de cette organisation dans le mémoire du petit-fils de M. de La Bouteillerie que nous avons déjà cité. " Mon aïeul, y est-il dit, transporta dans sa seigneurie, sur l'invitation du Ministre, plusieurs familles d'habitants qu'il fit venir des terres et seigneuries appartenant à ses parents, et attira encore d'autres familles d'ailleurs."

Damien Bérubé avait quitté au village de Rochefort, près Rouen, ses vieux parents, Robert Bérubé et Catherine Pognot, pour suivre la fortune de M. de La Bouteillerie, et

travailler, à côté de lui, à défricher une terre *en bois debout*, sur les bords du Saint-Laurent. Marié à l'Islet, le 22 août 1679, à Jeanne Sauvenier, il en eut sept enfants, dont plusieurs ont laissé des descendants qui occupent aujourd'hui une position aussi aisée qu'honorable.

La postérité de Pierre Hudon dit Beaulieu a pareillement été bénie ; il était de Notre-Dame de Chemillé, diocèse d'Angers, et avait pour femme Marie Gobeil, des environs de Poitiers.

Deux autres familles, qui appartiennent à cette première émigration, n'ont pas moins prospéré que les précédentes : celles de Jacques Miville et de Jean Galleran Boucher. Jacques Miville dit Deschesnes, dont le père, venu de La Rochelle, est qualifié dans les registres de maître-menuisier, capitaine de la côte de Lauzon, séjourna d'abord aux environs de Québec. Il y avait épousé en 1667 (12 novembre), Catherine Baillon de La Mascolterie, fille d'Alphonse Baillon, sieur de La Mascolterie, et de Louise de La Marle,

du pays de Chartres. Jacques Miville ne vécut pas longtemps à la Rivière-Ouelle, usé sans doute par les rudes travaux du défrichement ; il est le premier habitant du lieu qui a été inhumé dans l'église.

Son voisin, Jean Galleran Boucher, était d'une famille originaire de Mortagne.

Son père, Marin Boucher, est un des plus anciens colons de la Nouvelle-France. Dès l'année 1625, on le trouve établi sur les bords de la rivière Saint-Charles, où il cultivait des terres qui avaient appartenu aux Pères récollets. Jean Galleran avait pris pour femme, au Château-Richer (10 octobre 1661), une Dieppoise du nom de Marie Leclerc, avec laquelle il vécut de son métier de maçon, d'abord au Château-Richer, puis à l'Ange-Gardien, et enfin à Québec jusqu'en 1667.

Il se produisait, à cette époque, vers la rive sud du Saint-Laurent, une émigration assez considérable de la côte de Beaupré et de l'île d'Orléans, dont les meilleures terres étaient prises. Jean Galleran Boucher, abandonnant sa truelle, alla prendre la hache du défricheur sur les terres de La Bouteillerie.

Cinq autres familles, mentionnées dans le recensement de 1681, se sont perpétuées plus ou moins longtemps au même endroit ; mais, comme aucune d'elles n'a aujourd'hui d'héritier de son nom et de ses biens dans la Rivière-Ouelle, nous ne les suivrons point dans les paroisses environnantes où elles se sont établies et où presque toutes sont largement représentées. En examinant le recensement à un autre point de vue, on est frappé de l'état prospère de la petite colonie, qui ne comptait encore que neuf ans d'existence. Une seule famille, arrêtée dès son début par la mort de son chef, ne put suivre le progrès des autres. Au reste, la veuve de ce colon, Marie Cloutier, vendit, quelque temps après, sa propriété pour aller s'établir et probablement se remarier ailleurs. Les autres habitants avaient dès lors une assez grande étendue de terre en culture pour subvenir à leur subsistance. Leurs étables étaient bien remplies de bestiaux, dont le total s'élevait déjà à quatre-vingt-quatorze bêtes à cornes, sans compter les autres animaux domestiques, moutons,

porcs, qui ne sont point compris dans le recensement. La rouche ou foin de grève, qui croît en abondance sur le vaste estuaire formé par l'embouchure de la rivière, servait de fourrage durant l'hiver. Presque tous ces habitants devaient appartenir à une classe relativement aisée, et avaient dû apporter avec eux quelque bien, en venant prendre possession de leurs terres. Un de ces colons, Joseph Renault, qui avait trois domestiques à son service, cinquante arpents de terre en valeur, et seize bestiaux, paraît avoir été plus à l'aise que le seigneur lui-même.

Mais le recensement nous fournit un renseignement d'un autre genre, qui jette une teinte sombre sur ce riant tableau ; il mentionne avec soin le nombre de fusils que possédait chaque famille, et indique un dépôt d'armes chez Joseph Renault : ce qui fait voir le pied de guerre sur lequel se trouvait la Nouvelle-France. Ces guerres, qui continuèrent presque sans interruption jusqu'à la conquête, furent la pierre d'achoppement pour tous les genres de progrès, en enlevant aux campagnes les meilleurs bras.

Toutefois, malgré ces guerres, malgré les rigueurs du climat canadien, malgré les difficultés du défrichement des terres neuves, dont ceux-là seuls qui en ont été les témoins peuvent se former une idée, nous allons voir cet établissement de onze familles se perpétuer, s'agrandir, prendre racine dans le sol, et devenir avec le temps une riche et populeuse seigneurie. C'est que cette poignée de colons appartenait à une forte race, et jouissait d'une organisation civile et religieuse qui décuplait ses forces.

Tout le système de colonisation de la Nouvelle-France reposait sur deux hommes, le prêtre et le seigneur, qui marchaient côte à côte et se prêtaient généralement un mutuel soutien. Le censitaire, qui était en même temps le paroissien, avait deux points de ralliement : l'église et le manoir, dont les intérêts étaient en quelque sorte identiques ; aussi, voit-on que les limites de la seigneurie devenaient presque toujours celles de la paroisse. L'esprit démocratique et sécularisateur de notre siècle est opposé à ces institu-

tions féodales et ecclésiastiques, mais il nous est permis de douter qu'il eût pu inventer un système plus conforme au génie de notre race et aux besoins de la situation.

Dès qu'un seigneur, accompagné de quelques colons, avait pris possession d'une partie du sol, le missionnaire arrivait sur leurs traces pour les encourager et les fortifier, en leur offrant les consolations et les secours de la religion. Tandis que les Pères jésuites se dispersaient au loin dans les bois pour évangéliser les tribus sauvages, les prêtres des Missions étrangères exerçaient leur zèle parmi les colons.

Le premier missionnaire de la Rivière-Ouelle dont il soit fait mention, est l'abbé Thomas-Joseph Morel, arrivé de France le 22 août 1661, et qui avait d'abord desservi la côte de Beaupré et l'île d'Orléans. Il eut ensuite pour mission la côte méridionale du Saint Laurent, depuis la rivière du Sud jusqu'à la rivière du Loup, c'est-à-dire une étendue de vingt-sept lieues.

D'après un état des missions du Canada

dressé par ordre de Mgr de Laval, en 1683, cette vaste région ne contenait encore qu'une population de trois cent vingt-huit âmes. Kamouraska n'avait qu'une famille ; La Bouteillerie (Rivière-Ouelle) en comptait huit ; la Grande-Anse ou La Combe-Pocatière, cinq. Le recensement de 1681 porte cependant à onze le chiffre des familles établies à la Rivière-Ouelle. Cette différence de trois familles en moins peut s'expliquer par les fluctuations qu'ont presque toujours à subir les nouveaux établissements.

Le fleuve étant la seule voie de communication d'une seigneurie à l'autre, le missionnaire était obligé de voyager en canot d'écorce, pour aller faire la visite de ses ouailles disséminées le long de la côte. Il avait toujours avec lui sa chapelle portative; car il ne trouvait, en plusieurs endroits, ni vases sacrés, ni ornements pour le service divin, qu'il célébrait dans des maisons particulières. Un compagnon de voyage s'embarquait avec lui pour l'aider à manier l'aviron et à porter les effets indispensables au

trajet. Était-il appelé auprès d'un malade, en hiver, il lui fallait franchir la distance qui l'en séparait, monté sur des raquettes, en suivant le bord de la grève, couverte parfois de cinq ou six pieds de neige. Rien ne l'arrêtait, ni le vent glacial, ni le dégel, ni les pluies d'averse qui lui fouettaient le visage et le trempaient jusqu'aux os, ni les tempêtes de neige qui, l'enveloppant de leurs tourbillons, l'empêchaient presque de respirer, et de voir plus loin qu'à dix pas devant lui. De distance en distance, il s'asseyait pour reprendre haleine, soit à l'abri de quelque rocher ou d'une touffe d'arbres, soit dans un campement de sauvages. Heureux quand il pouvait trouver asile, le soir, sous le toit hospitalier de quelque brave colon. D'aussi loin qu'il était aperçu, la porte s'ouvrait toute grande ; le maître du logis s'avançait, tête nue, la figure toute réjouie et avec l'expression d'un profond respect. La mère de famille, entourée de ses enfants, se jetait à genoux pour recevoir la bénédiction du patriarche. On s'empressait autour de lui, on le déchar-

geait de son fardeau, on lui ôtait ses vêtements de voyage. On attisait le feu pour réchauffer ses membres engourdis ; la table se dressait et on lui préparait un repas frugal, mais servi d'un grand cœur. S'il était prévenu que le malade qui réclamait son assistance, n'était pas en danger assez imminent pour l'obliger à voyager de nuit, la chambre et le lit les plus propres étaient réservés au bon missionnaire, qui dès la pointe du jour, reprenait sa route accompagné des bénédictions de l'heureuse famille. La visite régulière des missions se faisait deux fois par année.

Un soir on vit, à l'embouchure de la rivière Ouelle, une petite troupe d'hommes et d'enfants, qui avaient les yeux tournés vers l'anse de Sainte-Anne. Ils observaient attentivement un point noir flottant sur l'eau, et qui paraissait s'avancer en rasant le rivage ; peu à peu, cette forme indécise se dessina et prit l'apparence d'un canot d'écorce, monté par deux hommes qui pagayaient vigoureusement. Favorisés par la marée montante, ils entrèrent dans la rivière et vinrent aborder au pied du

groupe qui les attendait sur le sable de la grève. En se levant du canot pour sauter à terre, un des voyageurs laissa tomber les longs plis d'une soutane noire : c'était l'abbé Morel, attendu impatiemment depuis qu'il avait annoncé qu'il allait venir célébrer la messe pour la première fois sur les bords de la rivière Ouelle. Ce lieu n'avait pas encore dépouillé son aspect sauvage. La hache du défricheur n'avait encore fait que de rares trouées dans le vaste manteau de forêts qui ombrageaient les rives du fleuve et de la rivière. Çà et là, au milieu des éclaircies, s'élevaient quelques maisons entourées de troncs d'arbres calcinés, dont les noires silhouettes se détachaient en relief sur la verdure des moissons qui croissaient dans les intervalles. Sur la lisière du bois, des arbres renversés, des amas de branches prêtes à être brûlées, attestaient le travail incessant du bûcheron. Le soleil, qui penchait à l'horizon et allait bientôt se cacher derrière les montagnes du nord, réjouissait ce coin de terre calme et isolé, en faisant miroiter ses derniers rayons

sur la nappe du fleuve, large de cinq lieues ; sur la cime des forêts au-dessus desquelles planaient, en croassant, des essaims de corneilles ; sur le seuil des habitations, où folâtraient les enfants dont les cris joyeux se mêlaient aux chants des goglus, des rossignols et des grives.

L'abbé Morel fut conduit comme en triomphe par les habitants jusqu'à une des maisons voisines où il avait accepté l'hospitalité, et où devait être célébré le saint sacrifice. C'était probablement la maison même du seigneur. La soirée se passa en préparatifs pour la cérémonie du lendemain, qui était un dimanche, tandis que le missionnaire baptisait quelques enfants, entendait les confessions et achevait de réciter son bréviaire. Le jour suivant, au lever du soleil, la clairière qui entourait la maison offrait une scène d'animation inaccoutumée. Les familles des environs émergeaient de la forêt, les unes descendant des coteaux qui longent le fleuve, les autres montant les écores de la rivière après l'avoir traversée à gué ou en

canot. Toutes convergeaient vers le même point ; la matinée, avec ses rayons éclatants, son ciel bleu, ses chants d'oiseaux, ses âcres parfums que la brise enlevait aux écorces résineuses des arbres, ses fleurs sauvages au bord des sentiers, dont les pieds des passants faisaient tomber les gouttelettes de rosée ; toute cette nature, quelque joyeuse qu'elle fût, était moins réjouie que les cœurs des braves colons. Une cinquantaine de personnes furent bientôt réunies devant la maison, attendant l'heure de la messe. Les figures hâlées de ces travailleurs des bois, les mains rugueuses de la plupart d'entre eux, disaient mieux qu'aucune parole l'âpreté de leur existence. Mais ils supportaient gaîment leurs rudes labeurs, car ils étaient de ceux dont la patrie est au delà des astres.

A un signe du missionnaire, toutes les conversations cessèrent et chacun entra en silence dans la maison. Devant l'autel, qui était dressé sur une table ornée de feuillage et de fleurs des bois, se tenait le célébrant, vêtu d'habits sacerdotaux simples et rusti-

ques comme la chapelle improvisée où il allait célébrer les saints mystères. La messe commença, durant laquelle quelques-uns des assistants chantèrent, selon la coutume, les principales parties de l'office divin. Après l'évangile, lorsque le prêtre se retourna et fit une touchante exhortation, plus d'une main essuya furtivement quelques larmes ; car il arrivait si rarement, en ces temps lointains, qu'on eût le bonheur d'assister aux saints offices le dimanche ! Le recueillement était grand, les prières ferventes parmi ces humbles et ces petits, perdus dans le désert, oubliés du monde, mais amis de Dieu et qui ne se sentaient de force qu'en lui.

A l'issue de la messe, qui fut bientôt suivie des vêpres, chaque famille reprit le chemin de sa demeure, l'âme en joie, l'esprit plus libre, le corps plus dispos et mieux préparé à supporter le fardeau du jour. L'abbé Morel, de son côté, reprit son bâton de voyage, et alla répandre ailleurs la semence de l'Évangile.

A qui, mieux qu'à ces vaillants apôtres, peuvent s'adresser ces paroles de la sainte

Écriture : " Qu'ils sont beaux, sur les montagnes, les pieds de ceux qui évangélisent la paix ! " Un écrivain protestant, qui ne peut être soupçonné de partialité en faveur du catholicisme, fait, à ce sujet, les remarques suivantes : " Les actes splendides de dévouement des anciens missionnaires jésuites ont leurs annales ; les contestations messéantes des évêques et des gouverneurs ont leurs archives, mais les patients travaux des curés missionnaires restent dans l'obscurité, où sont ensevelies d'âge en âge les meilleures des vertus humaines."

Les fatigues et les privations d'une pareille existence épuisaient en peu d'années les tempéraments les plus robustes : la plupart des curés y trouvaient une mort prématurée. L'abbé Morel succomba dans la force de l'âge, à la suite des intempéries qu'il eut à endurer pendant une mission à Champlain. Ses restes reposent dans la cathédrale de Québec, dont il était l'un des chanoines. Bien des pasteurs admirables de zèle et de dévouement se sont succédé entre la rivière du Sud et la rivière

du Loup, depuis tantôt deux siècles; mais aucun mieux que l'abbé Morel ne mérite une place dans le souvenir des habitants de cette partie du pays.

Mgr de Saint-Vallier, qui visita tout le diocèse de Québec en 1685 et 1686, fait un tableau touchant de la vie patriarcale que menaient les anciens Canadiens, et de l'influence paternelle qu'exerçaient sur eux les curés missionnaires. "Le peuple, communément parlant, est aussi dévot que le clergé m'a paru saint. On y remarque je ne sais quoi des dispositions qu'on admirait autrefois dans les chrétiens des premiers siècles; la simplicité, la dévotion et la charité s'y montrent avec éclat. On aide avec plaisir ceux qui commencent à s'établir, chacun leur donne ou leur prête quelque chose, et tout le monde les console ou les encourage dans leurs peines.

"Il y a quelque chose de surprenant dans les habitations qui sont les plus éloignées des paroisses, et qui ont même été longtemps sans voir de pasteur. Les Français s'y sont

conservés dans la pratique du bien, et, lorsque le missionnaire qui a soin d'eux fait sa ronde pour aller administrer les sacrements d'habitation en habitation, ils le reçoivent avec une joie qui ne se peut exprimer; ils font tous leurs dévotions, et on serait surpris si quelqu'un ne les faisait pas; ils s'empressent à écouter la parole de Dieu, ils la goûtent avec respect, ils en profitent avec une sainte émulation; celui qui donne sa maison pour y célébrer les divins mystères s'estime infiniment heureux et honoré; il donne ce jour-là à manger aux autres; le repas qu'il fait est une espèce d'agape, où sans craindre aucun excès, on se réjouit au Seigneur... La conversation qui suit le dîner est une instruction familière, où les plus âgés n'ont point honte de répondre aux questions que fait le missionnaire. On l'informe ensuite des petits démêlés qui peuvent être entre les familles; et, s'il se trouve quelque différend, ce qui est rare, il l'accommode sans que les parties résistent. Chaque maison est une petite communauté bien réglée, où l'on fait les prières

en commun, soir et matin, où l'on récite le chapelet, où l'on a la pratique des examens particuliers avant le repas, où les pères et les mères de famille suppléent au défaut des prêtres en ce qui regarde la conduite de leurs enfants et de leurs valets. Tout le monde y est ennemi de l'oisiveté, on y travaille toujours à quelque chose ; les particuliers ont eu assez d'industrie pour apprendre des métiers d'eux-mêmes ; de sorte que, sans avoir eu le secours d'aucun maître, ils savent presque tout faire." *

III

M. Parkman, dans son histoire de l'*Ancien régime au Canada*, présente l'abbé Morel comme le type des curés d'autrefois. Les lignes qu'il lui consacre, et d'où est extrait le passage qu'on a lu plus haut, mériteraient d'être citées en entier ; mais, si ce portrait est marqué au coin de la vérité, nous ne sau-

* *État présent de l'Eglise et de la colonie française dans la Nouvelle-France*, pages 83, 84 et 85.

rions en dire autant de celui qu'il fait des anciens habitants de nos paroisses. Les rivalités qui ont existé entre les deux races voisines, et qui tendent à renaître chaque fois qu'on réveille les cendres du passé, y percent à l'insu même de l'auteur ; car il ne faut pas oublier que, si les guerres ne se font plus sur les frontières, elles ne sont pas éteintes dans tous les esprits et se perpétuent dans les livres. Il suffit pour s'en convaincre de mettre en regard le portrait dont nous parlons et la peinture embellie que l'auteur fait des colons américains.

A l'en croire, nos pères auraient été une race misérable et demi-civilisée, tandis que les colons de la Nouvelle-Angleterre appartenaient à une classe de riches francs-tenanciers, conduits par des gentilshommes et des théologiens (*substancial yeomanry led by Puritan gentlemen and divines*), page 397.

C'est une des missions de l'abbé Morel, faite précisément à la Rivière-Ouelle et dans ses environs, qui fournit à M. Parkman l'occasion de peindre la physionomie des pre-

miers Canadiens. Il est bon de remarquer que cette mission avait lieu deux ans après le recensement de 1681, par conséquent, à une date où la condition des colons s'était améliorée par deux années de plus de travail et de récolte. La fertilité actuelle de nos terres, malgré deux siècles de culture épuisante, dit assez ce qu'elles devaient être quand la cendre des abattis fraîchement brûlés couvrait encore le sol. Au reste, il suffit pour en juger d'avoir vu les moissons dans les bonnes terres nouvellement faites. Ce n'est pas à nos prairies qu'on eût pu appliquer ce proverbe malin: " Dans la Nouvelle-Angleterre il faut limer les dents aux bestiaux pour qu'ils aient la chance de déterrer un peu d'herbe."

Quant à la condition sociale, au degré d'instruction, ou, si l'on veut, de civilisation des colons, nous allons les déterminer brièvement d'après des documents authentiques et particulièrement d'après les registres de paroisse. Les censitaires de M. de La Bouteillerie appartenaient à cette classe robuste des cultivateurs et des artisans, qui sont les entrailles

d'un peuple et le meilleur de sa substance. Le recensement de 1681 indique l'état de la moitié d'entre eux; ils étaient tous alors dans la force de l'âge: aucun n'avait atteint cinquante ans. Il n'est pas un seul de ces pères de famille dont on ne puisse indiquer le pays natal: ils venaient tous de France, hormis ceux qui étaient nés en Canada. On connaît également le lieu de naissance de chaque mère de famille, excepté une, la veuve Cloutier, qui, dès l'année 1683, devait être allée s'établir ailleurs; ni elle ni ses enfants ne sont nommés une seule fois dans les registres. Sur les dix mères de famille restantes, trois seulement étaient natives du Canada, les sept autres venaient de France. L'une d'elles, Jeanne Sauvenier, était de Paris. On avouera que Paris était un centre passablement civilisé au temps de Racine et de Bossuet. Le tableau suivant fera voir que la petite colonie venait des plus belles provinces de France:

Noms et surnoms.	Paroisse.	Diocèse.	Province.
Robert Lévesque	Saint-Sulpice	Rouen	Normandie.
Jeanne Le Chevalier	Saint-Nicolas	Coutances	Normandie.
Damien Bérubé	Rochefort	Rouen	Normandie.
Jeanne Sauvenier	Paris	Paris	Ile-de-France.
Pierre Hudon	N.-Dame de Chemillé	Angers	Anjou.
Marie Gobeil	Saint-Didier	Poitiers	Poitou.
Jacques Miville	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Catherine Baillon de La Mascolterie	Monfort-la-Morille	Chartres	Orléanais.
Jean Galleran Boucher	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Marie Leclerc	Dieppe	Rouen	Normandie.
Michel Bouchard	Antillé-le-Marois	La Rochelle	Aunis.
Marie Trottier	La Rochelle	La Rochelle	Aunis.
Pierre Dancosse			France.
Madeleine Bouchard*	Château-Richer	Québec	Nouvelle-France.
Jacques Thiboutot	Rouen	Rouen	Normandie.
Marie Boucher †	Château-Richer	Québec	Nouvelle-France.
Joseph Renault	N.-Dame de Fontenay	Maillezais	Poitou.
Marie Lehoux	Château-Richer	Québec	Nouvelle-France.

*Fille de Michel Bouchard.
†Fille de Jean Galleran Boucher.

On ne contestera pas les qualités sociales de M. de La Bouteillerie. Officier du régiment de Carignan, s'il y avait chez lui et chez ses compagnons d'armes quelques défauts qui les rendissent moins aptes à la vie coloniale, c'était l'éclat de leur naissance, les habitudes du grand monde et les raffinements de société qu'ils avaient puisés dans les camps et à la cour de Louis XIV. La magnifique signature du premier seigneur de la Rivière-Ouelle, qu'on rencontre presqu'à chaque page des registres jusqu'à sa mort, dénote une éducation parfaite.

Madame de La Bouteillerie partageait naturellement les habitudes sociales, mêlées de qualités et de défauts, de son mari. D'une famille considérable, comme l'attestent ses alliances, entre autres le mariage d'une de ses sœurs avec l'un des premiers gentilshommes canadiens, M. Charles-Pierre Le Gardeur, sieur de Villiers,* elle était née et

* A son contrat de mariage le 16 janvier 1663, à Québec, étaient présents : le baron Dubois d'Avaugour, gouverneur de la Nouvelle-France ; Jérôme Lalemant, jésuite ; Made-

avait été élevée à Québec, à deux pas du château Saint-Louis, qui était le rendez-vous d'une société bien trop brillante pour les ressources du pays. Aux Ursulines, où elle avait fait son éducation, elle avait reçu les leçons de la mère Marie de l'Incarnation et des autres mères fondatrices. Reléguée à vingt ans dans les bois de la Rivière-Ouelle, l'esprit encore tout plein des souvenirs de sa joyeuse enfance, pouvait-elle faire autrement que de chercher à en retracer quelque image dans l'intérieur de sa maison, et dans ses rapports avec son mari et avec ses voisins ?

L'un d'eux, M. Joseph Renault, était dans des conditions de fortune plus avantageuses que celles du seigneur. Marié à une femme plus jeune que Madame de La Bouteillerie, il n'avait pas encore d'enfants. Tous deux pouvaient se reposer sur le travail de leurs trois domestiques, et mener une vie facile et peu occupée. L'existence des autres censi-

---

leine Chauvigny de La Peltrie, le chevalier DesCartes, baron d'Euménil, Le Gardeur de Tilly, François Bissot de Vincennes, etc., etc. (*Greffe d'Audouard.*)

taires était plus modeste et fort laborieuse; mais ils n'auraient pas échangé leur position pour celle qu'ils avaient quittée en France. Devenus propriétaires de terres considérables, dont la valeur s'augmentait chaque année, et qui n'étaient soumises qu'à de légères redevances, ils voyaient se réaliser les espérances qui les avaient engagés à s'expatrier et à venir vivre sous un ciel étranger.

Ils étaient en contact journalier avec leur seigneur, et les registres de la paroisse fournissent un témoignage irrécusable des relations d'amitié qu'ils entretenaient avec lui. M. de La Bouteillerie y apparaît continuellement, soit comme parrain de leurs enfants, soit comme témoin dans les mariages et les sépultures.

En l'absence du missionnaire, qui alors, comme nous l'avons dit, ne visitait ses ouailles qu'une couple de fois par année, les habitants se rassemblaient, les jours de dimanches et de fêtes, dans une des maisons, ordinairement celle du seigneur, pour réciter des prières. On célébrait le plus souvent ce qu'on appelle

une messe blanche, c'est-à-dire qu'on faisait réciter par un des anciens, les prières de la messe, qui étaient suivies du chapelet et de lectures de piété, comme cela se pratique encore aujourd'hui sur les confins des établissements où le prêtre ne peut se rendre régulièrement. Ces prières terminées, on se livrait à quelque délassement, surtout à de longues conversations sur les nouvelles du jour, sur les affaires, l'avancement de la culture et sur les souvenirs du " vieux pays. " Chacun rappelait les coutumes, les traditions, les histoires et les chansons particulières à la province d'où il venait. C'est ainsi que se conservaient et se transmettaient aux enfants les mœurs et l'amour de la France.

Voilà en quelques mots, mais exactement, ce qu'étaient nos ancêtres et particulièrement les gens de la Rivière-Ouelle. Maintenant qu'on connaît, d'après des renseignements authentiques irrécusables, les chefs de famille, leurs noms, leur âge, leur origine, leurs conditions de fortune et de société, voyons ce qu'en dit M. Parkman, et n'oublions pas qu'il

parle des mêmes habitants, de la même paroisse et de la même époque.

Après avoir raconté le voyage de l'abbé Morel le long de la côte, et son arrivée dans la clairière dont M. Parkman décrit l'aspect, et où, ajoute-t-il, "croissent entre les souches d'arbres, un peu de blé et de maïs, la maigre moisson des colons," il continue ainsi : "Des femmes à l'aspect sauvage, aux visages brûlés par le soleil, aux cheveux négligés, abandonnent leur ouvrage pour courir à la rencontre du curé ; un ou deux hommes les suivent d'un pas plus posé et avec un zèle moins exubérant, tandis que des enfants à moitié sauvages, les futurs coureurs de bois, nu-tête, nu-pieds et à demi-vêtus, accourent et regardent avec étonnement et curiosité" (page 342).

M. Parkman aurait-il pu décrire autrement un campement d'Iroquois entouré de sa récolte de blé d'Inde, avec ses sauvagesses basanées à la chevelure en broussaille, avec son troupeau d'enfants, nu-pieds, nu-tête, et à peine couverts de peaux ou de vêtements en guenilles?

Si c'est là de l'histoire véridique et impartiale, hâtons-nous de fermer le livre et de chercher justice ailleurs.

Le lecteur est à même de juger qu'entre cette fantaisie d'imagination et la réalité, il y a autant de différence qu'entre le jour et la nuit. Et pourtant, il faut bien remarquer que la paroisse que nous avons prise pour exemple formait alors l'extrême limite de la colonisation de ce côté du fleuve ; il n'y avait au delà qu'une seule habitation, vis-à-vis les îles de Kamouraska. Par conséquent, la Rivière-Ouelle était dans des conditions bien moins favorables que les établissements plus anciens et plus rapprochés de Québec, où les paroisses étaient régulièrement organisées, avec église et curé résidant, avec des voies de communication plus faciles, et avec tous les autres avantages qui accompagnent une société plus nombreuse et mieux assise.

Si nous voulions user de représailles, nous n'aurions pas besoin de recourir à de pareilles efforts d'imagination.

Il nous suffirait d'ouvrir les histoires américaines.

Voulez-vous savoir de quoi se composait une portion considérable de l'émigration anglaise aux États-Unis ? Écoutez ce que dit M. Bancroft : "L'enlèvement d'êtres humains était devenu chose ordinaire à Bristol, et on transportait au delà de l'Atlantique non seulement des criminels, mais des jeunes gens ou autres, afin de les vendre pour de l'argent. Le maire et les magistrats de Bristol voulaient intimider les petits escrocs et les petits filous, qui, de crainte d'être pendus, imploraient la déportation comme leur seule chance de salut : ces enfants étaient alors partagés entre les membres de la Cour. Ce commerce était excessivement lucratif, bien plus lucratif même que la traite des esclaves, et il existait depuis des années." (Volume III, p. 76.) C'est ce qui fait dire au même historien cette effroyable vérité : "L'histoire de la colonisation de notre pays est l'histoire des crimes de l'Europe." (Volume III, p. 75.)

Nous ne parlons pas de cette détestable colonisation africaine qui a jeté la dépravation avec l'esclavage dans une si grande partie

des États-Unis, et dont ils subissent aujourd'hui le châtiment. Quel contraste avec la pureté de nos origines historiques ! Autant on prenait de soin, ici, à créer une colonie morale, autant on jetait, là-bas, d'éléments de corruption. Mais, même en mettant de côté ces monstruosités et en n'envisageant que l'émigration puritaine, qui peut être comparée à la nôtre par les motifs élevés qui l'ont inspirée, nous allons voir laquelle des deux mérite davantage l'épithète de *demi-civilisée*. Voici, d'après le même Bancroft, ce qui se passait huit ou neuf ans après l'époque dont nous venons de parler, chez les gens de Boston qui avaient alors de bons chapeaux, de bonnes bottes, de bons habits, et parmi lesquels même commençait à poindre la *codfish aristocracy*. Après avoir parlé des nombreux procès pour sorcellerie intentés contre les anabaptistes, l'historien ajoute : " Les prisons étaient pleines. On pouvait remarquer que... pas un de ceux qui avaient fait des aveux et qui ensuite s'était rétractés, n'avait échappé, soit à la potence, soit à un

emprisonnement, pour être jugé de nouveau. Le 9 d'août (1692), six femmes furent condamnées ; d'autres déclarations de culpabilité se succédèrent... Le 22 septembre, huit personnes furent conduites à la potence. Parmi elles se trouvait Samuel Wardwell, qui avoua et fut pardonné ; mais, saisi de honte et de repentir, il rétracta ses aveux et proclama hardiment la vérité ; sur quoi, on le pendit, non pour sorcellerie, mais pour refus de reconnaître la sorcellerie. Marthe Cory fut visitée dans sa prison, avant son exécution, par Parris, accompagné de deux diacres et d'un autre membre de son église. Les archives de cette église rapportent que Marthe, puisant sa force en elle-même, repoussa "avec arrogance" ses persécuteurs, "qui prononcèrent contre elle la redoutable sentence d'excommunication." Marie Eusty, exposant avec calme l'imposture de ceux qui avaient choisi tant de victimes au sein de sa famille, sut allier le plus noble courage à la douceur de caractère, à la dignité et à la résignation. Mais le grand juge était con-

vaincu que tout ce qui s'était fait l'avait été justement, et "il se montra très impatient d'entendre parler dans un sens tout différent." —"Huit suppôts de l'enfer sont pendus," dit Noyes, le ministre de Salem, en désignant les huit corps qui se balançaient sur le gibet. Vingt personnes avaient été mises à mort du chef de sorcellerie ; on en avait amené cinquante-cinq, par la torture ou la terreur, à faire des aveux et à se repentir. A mesure que les accusations se multipliaient, les aveux se multipliaient aussi, et à la suite des aveux venaient de nouvelles accusations. "La génération des enfants de Dieu" elle-même se voyait menacée de "devenir victime de cette réprobation..." Giles Cory, vieillard octogénaire, voyant que tous les accusés étaient déclarés coupables, refusa de se défendre, et se vit condamné à être pressé jusqu'à ce que la mort s'ensuivît. Cette horrible sentence, usage barbare de la loi anglaise, reçut immédiatement son exécution."*

---

* *Histoire des États-Unis par Bancroft, traduction de Mlle Gatti de Gammond*, volume IV, pp., 84, 85.

En lisant cette page, ne croiriez-vous pas assister à un autodafé de l'inquisition espagnole ? Si de pareils faits s'étaient produits au Canada, je vous laisse à penser ce qu'en auraient dit nos adversaires : vous entendriez d'ici leurs superbes cris d'indignation. Nous pourrions multiplier les citations, mais c'en est assez pour faire juger de quel côté était la population demi-civilisée, sur le rivage de l'Atlantique ou sur les bords du Saint-Laurent. A cette rectification, nous pourrions en ajouter d'autres ; mais, outre que cela nous entraînerait hors de notre sujet, il nous est pénible d'avoir à combattre un écrivain dont nous serions heureux de pouvoir toujours approuver les opinions en matière d'histoire.

IV

S'il vous est arrivé quelquefois de franchir la lisière de nos forêts pour visiter les établissements naissants, et d'interroger les colons sur leur genre de vie, leurs travaux, leurs misères, etc., vous avez dû remarquer que de

toutes les privations qu'ils ont à endurer, celle qui leur est la plus sensible est l'éloignement de l'église et l'absence du prêtre. C'est que, pour nos Canadiens, la religion est une atmosphère aussi indispensable que l'air qu'ils respirent. Les femmes surtout, chez qui la dévotion est innée, dont le sentiment religieux est sinon plus profond, du moins plus expansif, et, parmi elles, les mères de famille, en particulier, qui sont confinées tout le jour dans leur maison, avec leurs enfants, tandis que leurs maris travaillent au dehors, souffrent de cet isolement et de la peine de ne pouvoir satisfaire leur piété. Quand arrivent les dimanches et les fêtes, et qu'elles se voient privées du bonheur d'entendre la sainte messe, Dieu seul peut dire combien elles trouvent la journée longue et triste. Les jours où le prêtre qui visite ces familles, vient faire les offices du dimanche dans une de leurs maisons, qu'il transforme pour quelques heures en chapelle, ne font qu'accroître leur désir de voir une église s'élever auprès d'elles, et de participer de

nouveau aux belles cérémonies qu'elles ont connues en des temps meilleurs.

S'il en est ainsi pour nos pauvres habitants, qui n'ont vu ordinairement que la modeste église de leur village natal, on peut juger des regrets et des ennnis que durent éprouver les familles françaises qui sont venues jadis ouvrir nos paroisses. Ces familles, en qui l'esprit de foi était plus développé encore qu'il ne l'est parmi leurs descendants, et qui avaient été élevées auprès des grands centres de civilisation, avaient vu les cérémonies religieuses des magnifiques églises de France, des cathédrales de Chartres, de Rouen, de Paris même. Quels serrements de cœur ne durent-elles pas ressentir en se voyant reléguées presque seules, sans église, et presque toujours sans pasteur et sans culte religieux, au milieu des austères solitudes du Canada, si loin de leur cher et beau pays ! Avec quelle hâte et quelle ardeur elles devaient soupirer auprès d'elles pour leur donner les secours et les exercices de la religion ! Quand, au jour de dimanche, elles lisaient en famille l'office

des vêpres, elles pouvaient dire avec autant de vérité que le saint roi David, ces paroles du psaume *Memento*, que l'Église chante à certaines fêtes de l'année : *Je n'accorderai pas de sommeil à mes yeux, ni d'assoupissement à mes paupières; je ne donnerai pas de repos à mes tempes, tant que je n'aurai pas trouvé une demeure au Seigneur, un tabernacle au Dieu de Jacob.*

Ce fut pour mettre à exécution ce vœu si souvent exprimé par lui-même et par ses censitaires, que M. de La Bouteillerie fit don à Mgr de Laval, alors évêque de Québec (15 avril 1684), de quatre arpents de terre vis-à-vis le portage de la Rivière-Ouelle, pour servir d'emplacement à une église, à un presbytère et à ses dépendances. Ce terrain n'ayant pas été trouvé convenable, M. de La Bouteillerie l'échangea (1er octobre 1684) pour celui sur lequel s'élève actuellement l'église de la paroisse. Peu de temps après, il y ajouta le don de quatre autres arpents de terre, contigus au même emplacement.

La construction d'une chapelle en bois, la

première qui ait été bâtie à la Rivière-Ouelle, fut commencée aussitôt et poursuivie activement. L'inauguration de cette chapelle, qu'on dédia à Notre-Dame de Liesse, coïncide avec l'ouverture des registres de la paroisse, qui date du 1er janvier 1685.

En tête du premier cahier, paraphé par René-Louis Chartier, écuyer, seigneur de Lotbinière, conseiller du roi, etc., il est spécifié que ce cahier servira " pour l'enregistrement des baptêmes, mariages et sépultures qui se feront pendant cette année dans les paroisses qui sont depuis la Grande-Anse (Sainte-Anne de La Pocatière) jusqu'à la rivière du Sud, y compris les îles aux Oies et aux Grues."

La première inscription est l'acte de baptême de Thérèse-Louise Grondin, fille de Jean Grondin et de Xaintes Mignaud, de la Grande-Anse, née le 17 octobre 1684, et baptisée le 3 janvier 1685. L'acte est signé par l'abbé Pelmelnaud. *

---

* La famille de ce Jean Grondin apparaît peu de temps après comme faisant partie de la paroisse de la Rivière-Ouelle.

Le premier baptême d'enfant né à la Rivière-Ouelle, dont l'acte est inscrit dans le registre, a été fait également par l'abbé Pelmelnaud. Ce baptême est celui de Joseph Lévesque, enfant de Robert Lévesque et de Jeanne Le Chevalier, né le 11 décembre 1684, et baptisé le 6 janvier 1685.

L'abbé Pelmelnaud qui a écrit les premiers actes dans les registres, avait fait la mission de la Côte-du-Sud, à la place de l'abbé Morel, au commencement de l'année 1685 ; il était, comme ce dernier, prêtre des Missions étrangères au séminaire de Québec. A la fin de cette même année, l'abbé Morel visita pour la dernière fois la Rivière-Ouelle. La bénéniction que ce saint missionnaire donna à ses paroissiens en faisant ses adieux, leur porta bonheur ; car, peu de temps après, ils avaient la consolation de voir parmi eux un prêtre résidant.

Si vous étiez entré dans la petite chapelle de Notre-Dame-de-Liesse, au mois d'octobre de l'année 1686, vous auriez pu apercevoir un vénérable moine agenouillé, en prière, a

pied du tabernacle, où il passait une partie de ses jours. Sa tête largement tonsurée, son froc et sa robe de bure rattachée autour de ses reins avec une courroie, son ample capuchon retombant sur ses épaules, indiquaient un religieux récollet de l'ordre de Saint-François; c'était le père Nicolas Cadart, premier missionnaire résidant à La Bouteillerie. Parti de France peu de temps auparavant, il était venu, dans ce coin retiré du monde, couronner dignement une vie d'austérité et d'oraison, en consacrant à quelques ouailles le peu de jours qu'il lui restait à vivre. Fidèle au conseil de l'*Imitation de Jésus-Christ*, " *il avait aimé* pendant sa vie *à être ignoré et à ne passer pour rien;*" et il achevait sa carrière comme il l'avait commencée. Ce bon père, qui possédait une éducation classique, n'a laissé d'autre trace de son séjour ici que les actes rédigés en latin qu'il a écrits dans le registre. Mais si ses actions ne sont pas consignées aux livres des hommes, elles sont écrites au livre de Dieu. Au reste, l'histoire de cet humble religieux est celle de presque

tous les missionnaires séculiers et réguliers qui ont évangélisé nos campagnes. Doués, la plupart, de belles intelligences, instruits, quelques-uns même savants, ils ensevelissaient dans l'obscurité des bois des existences qui auraient été l'ornement des meilleures sociétés. Ils vivaient en contact journalier avec le peuple, et le rendaient non seulement accessible aux choses élevées, mais même familier avec ce qu'il y a de plus délicat dans l'humanité : les pensées et les vertus chrétiennes. Et pourtant, c'est ce peuple qu'on méconnaît au point de lui jeter à la figure l'épithète de demi-civilisé ! Comment ceux qui l'instruisaient l'auraient-ils laissé déchoir, quand ils étaient parvenus à apprivoiser les sauvages eux-mêmes, et jusqu'aux Iroquois, les plus mortels ennemis des Français ?

A ce propos, puisque l'occasion s'en rencontre, il n'est pas inutile de dire que les colons américains ne se souciaient guère d'évangéliser, et que leur législature avait même porté un arrêt de mort contre tout missionnaire catholique qui oserait se mon-

trer dans les villages des Cinq-Cantons. Les missionnaires, il est vrai, n'en tinrent aucun compte, mais l'acte n'en est pas moins odieux. On aurait peine à le croire s'il n'était relaté en toutes lettres dans les documents publics. "La législature de New-York, dit Bancroft, adopta, en 1700, une loi ordonnant de pendre tous les prêtres papistes qui entreraient volontairement dans la province."—"Cette loi doit être toujours maintenue en vigueur, dit, en commentaire, un historien qui n'a pas du tout conscience de la portée véritable de son observation." (Vol. IV, p. 193.)

Le premier acte de sépulture inscrit dans le registre de la Rivière-Ouelle est de la main du père Cadart ; c'est celui de Jacques Miville, dont il est dit : "*In communione Sanctæ Matris Ecclesiæ animam Deo reddidit, cujus corpus sepultum est in Sacello de La Bouteillerie.*" Il était décédé le 25 janvier 1688, et fut inhumée le 27 du même mois.

(Signé)

FR. NICOLAUS CADART,

Recollectus miss.

A la fin de l'année 1688, le bon religieux, se sentant mourir, se fit transporter à Québec, où il expira entre les bras de ses frères, dans le couvent de Notre-Dame-des-Anges. C'est là qu'il repose, dans le sanctuaire de ce vieux temple devenu l'église conventuelle de l'Hôpital-Général.

Le successeur du père Cadart fut le père Emmanuel Jumeau, religieux mendiant comme lui, et comme lui vieilli dans le service de Dieu. De même que ses trois prédécesseurs, il était natif de France, où il alla mourir ainsi que l'abbé Pelmelnaud. Le père Emmanuel séjourna peu de temps à la Rivière-Ouelle, et fut remplacé par un prêtre canadien de naissance, l'abbé Pierre de Francheville dont on connaît déjà le nom et l'esprit martial. Issu d'une des meilleures familles de la Nouvelle-France, les Repentigny, l'abbé de Francheville était un curé qui n'avait pas froid aux yeux, comme disent encore aujourd'hui nos Canadiens, qui n'ont pas perdu la tradition de son aventure au bout de la Pointe. Le recensement de 1681 nous a fait

connaître une partie des braves qui marchaient sous ses ordres dans cette expédition ; les registres vont nous dire les noms des autres, à peu d'exceptions.

Le premier en date est le sieur Guillaume Lissot, fils de Robert Lissot et de Catherine Jeanne, de Saint-Pierre-la-Gravelle, diocèse de Lisieux. En arrivant de France, il avait d'abord demeuré aux environs de Québec, où il avait épousé Anne Pelletier, fille de Jean Pelletier, et petite-fille de Guillaume Pelletier, originaire de Brescle, au Perche. Dès l'année 1681, on trouve Guillaume Lissot établi à la Grande-Anse de Sainte-Anne, où l'abbé Thomas Morel baptise un de ses enfants, dont il consigne l'acte, ainsi que plusieurs autres, dans le registre de l'Islet, celui de la Rivière-Ouelle n'étant pas encore ouvert. Soit que ce colon ait acquis peu après une propriété à la Rivière-Ouelle, soit que sa terre fût sur les confins de l'Anse et qu'elle ait été ensuite renfermée dans les limites de la paroisse de la Rivière-Ouelle, il est continuellement désigné comme habitant du lieu.

La signature remarquable de Guillaume Lissot, qu'on rencontre plusieurs fois dans les registres, semble indiquer qu'il avait reçu une bonne éducation. Sa descendance s'est perpétuée dans la paroisse, ainsi que la famille de René Ouellet, qui le suivit de près à la Rivière-Ouelle, et qui paraît avoir été également instruit. On a d'autant plus droit de le croire, qu'outre sa signature, qui est un bon exemple de calligraphie française, il était né et avait passé sa jeunesse dans un centre où l'éducation était à la portée de tout le monde, et où l'atmosphère intellectuelle que l'on respirait était un aliment quotidien d'instruction. René Ouellet était un parisien né dans la paroisse de Saint-Jacques du Haut-Pas.

Après avoir quitté les bords de la Seine pour les bords du Saint-Laurent, il se maria à Québec, le 8 mars 1666, à Anne Rivet, native de Saint-Gervais, au diocèse de Séez. Fixé d'abord à la Sainte-Famille, dans l'île d'Orléans, il était assez âgé quand il se décida à établir ses enfants à la Rivière-Ouelle,

pour aller lui-même mourrir quelque temps après, à Sainte-Anne de La Pocatière, où sa lignée est aujourd'hui plus nombreuse que dans notre paroisse.

Le tableau suivant est un relevé, fait d'après les registres, des nouvelles familles arrivées de 1681 à 1690 :

Noms et surnoms.	Paroisse.	Diocèse.	Province.
Guillaume Lissot	St-Pierre-la-Gravelle	Lisieux	Normandie.
Anne Pelletier	Québec	Québec	Nouvelle-France.
René Ouellet	St-Jacq. du Haut-Pas	Paris	Ile-de-France.
Anne Rivet	St-Gervais	Séez	Normandie.
Jean Pelletier (1)	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Marie-Anne Huot	L'Ange-Gardien	Québec	Nouvelle-France.
Jean Lebel (2)	Château-Richer	Québec	Nouvelle-France.
Anne Soucy	Sainte-Famille	Québec	Nouvelle-France.
Pierre Emond	St-Louis-de-Rochefort	Saintes	Saintonge.
Agnès Grondin	Beauport	Québec	Nouvelle-France.
Mathurin Dubé (3)	Ste-Famille	Québec	Nouvelle-France.
Anne Miville	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Jean Mignot dit Labrie	St-Germain de la Seine	Sens (en Brie)	Bourgogne.
Marie-Xaintes Boucher	Sainte-Famille	Québec	Nouvelle-France.
Noël Pelletier (4)	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Madeleine Mignot	Québec	Québec	Nouvelle-France.

1 Famille originaire de Saint-Pierre de Galardon, en Beauce.
2 Famille originaire de Dynille, au diocèse de Rouen.
3 Famille originaire de la Chapelle Detrer, au diocèse de Luçon.
4 Petit-fils de Guillaume Pelletier, de Brescle, au Perche.

René de Lavoye (1)	Ste-Anne de Beaupré	Québec	Nouvelle-France.
Marguerite Bouchard (2)	Château-Richer	Québec	Nouvelle-France.
Jean Grondin	Ste-Marie de Brouage	Saintes	Saintonge.
Xaintes Mignot	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Jean Gauvin			
Marie-Madeleine Trottier			
Pierre de Saint-Pierre			
Marie Gerbert	Château-Richer	Québec	Nouvelle-France.
Nicolas Durand	Cherommet	Angoulême	Angoumois.
Marie Renouard	St-Nicolas-des-Champs	Paris	Ile-de-France.
François Autin			
Marie Boucher			
Sébastien Bonin			
Marie Grondin			

1 Fils de René de Lavoye, de Saint-Maclou de Rouen.
2 Veuve de Jacques Thiboutot.

Ces quinze familles nouvelles ne devaient pas être les seules dont s'étaient augmentée la population ; car il est difficile de supposer que toutes figurent dans les registres à cette époque : plusieurs sans doute n'ont dû être mentionnées qu'un certain temps après leur arrivée. En ajoutant donc quelques familles aux vingt-cinq dont la présence est constatée par le recensement de 1681, et par les registres, on arrive à beaucoup plus de cent âmes, car déjà l'on passe ce chiffre en ne comptant que les personnes inscrites aux registres. *

C'est parmi cette population que l'abbé de Francheville recruta la petite armée avec laquelle il repoussa les Américains en 1690. Le nombre des hommes en état de porter les armes, qu'on peut indiquer avec certitude parmi cette population, s'élevait à trente-neuf combattants, dont voici les noms : François et Joseph Deschamps, fils de M. de La

* Le recensement de 1692 n'évalue pas tout à fait à ce chiffre la population, mais il est évidemment au-dessous de la vérité ; car les registres accusent plus que le nombre que nous indiquons.

Bouteillerie ; Robert Lévesque, Pierre Hudon, Charles Miville, Jean Miville, Galleran Boucher et ses deux garçons, Pierre et Philippe ; Michel Bouchard et ses trois fils, Étienne, François et Pierre ; Pierre Dancosse, Joseph Renault et son fils, Joseph ; Guillaume Lissot et son fils, Claude ; René Ouellet et cinq de ses enfants, Abraham, Mathurin, Grégoire, René et Joseph ; Jean Pelletier, Jean Lebel et son garçon, Jean-Baptiste ; Pierre Émond, Mathurin Dubé, Jean Mignot dit Labrie, Noël Pelletier, Jean Gauvin et son fils, Jean ; Pierre de Saint-Pierre, Nicolas Durand et son fils, Nicolas ; François Autin, Sébastien Boivin et Jean de Lavoye.

La plupart de ces hommes, sinon tous, ont fait le coup de feu à l'extrémité de la Pointe, sous le commandement du curé de Francheville. Quatre des anciens habitants ne sont pas inscrits dans cette liste : trois étaient morts, c'étaient Damien Bérubé, Jacques Thiboutot et Jacques Miville. Le quatrième, M. de La Bouteillerie, devait avoir été mandé à Québec pour servir sous les ordres de Frontenac pendant le siège.

On ne pourrait autrement s'expliquer comment, en sa qualité d'ancien officier, accoutumé à la guerre, il n'aurait pas pris le commandement de ses censitaires.

Quelques sauvages ont dû, en toute probabilité, se joindre à l'expédition ; car cette guerre d'embuscade était celle qui convenait le mieux au génie de leur race et à leurs habitudes de chasseurs. On pouvait compter parmi eux : Pierre Oustabany, Gabriel Keskabogouët et Guillaume Méokérimat, qui chassaient dans les environs à cette époque. *

Il est facile d'imaginer les inquiétudes, les craintes des femmes et des enfants, lorsqu'ils se virent seuls dans les maisons, après le départ des hommes. Si les Bostonnais, dont on voyait les gros navires mouillés au large, venaient à débarquer, on pouvait s'attendre à voir fondre à la fois tous les malheurs ; l'incendie des maisons, l'enlèvement des bes-

---

* La Rivière-Ouelle était un des endroits de la Côte-du-Sud que les aborigènes aimaient à fréquenter : Mgr de Saint Vallier eut même, pendant quelque temps l'intention d'y fonder une mission sauvage. (*Archives du séminaire de Québec.*)

tiaux, la destruction des récoltes, la captivité et l'exil avec toutes leurs calamités. Les femmes s'empressaient d'empaqueter les objets les plus précieux pour les emporter dans les bois à l'approche des ennemis. Un bon nombre d'effets étaient déjà en sûreté dans des *caches* pratiquées sous d'épais fourrés. De temps en temps, on s'approchait des fenêtres pour voir si les ennemis n'arrivaient pas. Tout à coup la respiration s'arrêta dans les poitrines : la fusillade éclatait au loin sur le bord de la grève. Chaque détonation pouvait être le coup de mort d'un mari, d'un enfant ou d'un frère.

Aussi, quels durent être le soulagement et la joie générale lorsqu'on vit revenir les vainqueurs, tout joyeux et triomphants, lorsqu'on apprit d'eux les détails de l'escarmouche, la surprise, la terreur des Bostonnais, en voyant tomber sur eux une grêle de balles qui faisaient un effet meurtrier dans les rangs, leur embarquement précipité et leur fuite honteuse !

L'abbé de Francheville ne manqua pas

d'aller rendre grâces à Dieu dans la chapelle, avec sa petite troupe, suivie des femmes et des enfants. L'humble sanctuaire retentit des prières et des cantiques de joie de cette pieuse et brave population ; et le souvenir de cet événement se grava si bien dans les mémoires, qu'il s'est transmis de génération en génération jusqu'à nos jours.

V

Si je disais à mes lecteurs que le prochain personnage qui doit exercer son action sur la petite colonie fondée par un officier des armées de Louis XIV, se trouve à la cour du grand roi, ils auraient droit d'être un peu surpris. Qu'ils me suivent pourtant au château de Versailles, et qu'ils pénètrent avec moi dans la chapelle royale au moment d'une cérémonie religieuse ; qu'ils traversent la nef où se pressent les courtisans, ceux qu'on appelait alors les grands et qui venaient là entendre la parole de Bossuet, de Fénelon et de Bourdaloue ; qu'ils s'avancent jusqu'au pied du sanctuaire où se tiennent

agenouillés le roi, la reine et la famille royale, entourés des dames d'honneur et des officiers de la couronne ; et, sans se laisser distraire par tout ce faste mondain, qu'ils observent attentivement les traits du prêtre qui célèbre à l'autel. Ils reconnaîtront une figure qui n'est pas ignorée au Canada. Cet aumônier du roi, qui vit si proche du trône, c'est l'abbé de La Croix-Chevrières de Saint-Vallier, le successeur de Mgr de Laval, sur le siège de Québec. Le caractère de ce prélat est tout entier dans sa physionomie, où se lisent à la fois l'austérité, l'énergie et la sensibilité. Les vertus sacerdotales, l'esprit de mortification et d'humilité qu'il avait puisés à l'école des grands maîtres spirituels, n'avaient pas détruit en lui les préjugés de la noblesse, ni toutes les saillies d'un tempérament impétueux. Devenu évêque de Québec, son administration se ressentit de ces qualités et de ces défauts. Le grand bien qu'il fit dans son diocèse, et qui ne peut être contesté sans injustice, fut mêlé de procédés arbitraires et d'actes bizarres, qui mirent souvent à de rudes

épreuves ceux qui vivaient avec lui, et empêchèrent de l'apprécier alors à sa juste valeur ; mais le temps a rendu plus de justice au second évêque de Québec.* On me demandera, sans doute, quelle liaison il y a entre l'histoire de la petite colonie de la Rivière-Ouelle et celle de Mgr de Saint-Vallier. Si on avait entendu les commentaires que faisait en chaire l'abbé de Francheville sur les règles de discipline ecclésiastique établies par Mgr de Saint-Vallier, on comprendrait plus facilement l'influence qu'il a eue sur son clergé, et, par lui, sur ses ouailles. Les paroissiens de la Rivière-Ouelle bénéficièrent pour leur part de ces actes d'administration

---

* Voici le portrait que M. Dudouyt, prêtre du séminaire de Québec, et procureur de Mgr de Laval à Paris, faisait de l'abbé de Saint-Vallier, alors aumônier du roi :

"Nous avons examiné sur qui on pouvait jeter les yeux : ça été à l'occasion de la proposition que nous a faite le R. P. Le Valois, touchant M. l'abbé de Saint-Vallier, dont voici les qualités pour ou contre : Il est de naissance considérable, il a du bien, il est aumônier du roi qui a beaucoup d'estime pour lui, et est d'un parfait exemple à la cour, où il travaille avec édification ; il est jeune et capable. Il a beaucoup de zèle et de ferveur, il est austère pour lui-même. On le veut faire évêque en France, mais il s'en défend autant qu'il peut. Il a demeuré les six derniers mois avant Pâques, au séminaire

et les effets salutaires qui en résultèrent pour les familles, doivent être notés.

Nous avons cité l'éloge magnifique qu'un écrivain protestant a fait de notre ancien clergé. Or, si cet éloge est mérité, si par ses prédications et ses exemples, notre clergé a créé le peuple à son image, s'il lui a inculqué des principes de foi et de morale chrétienne qui ont survécu à nos révolutions, et qui l'ont rendu un des peuples les plus religieux du monde, c'est en partie à Mgr de Saint-Vallier qu'il le doit.

La Nouvelle-France reposait sur une triple organisation : militaire, civile et religieuse. Pendant que Frontenac régularisait le sys-

---

de Saint-Sulpice, où il a fort édifié.—Le P. Le Valois est son directeur, et lui a fait faire ses retraites. C'est lui qui a eu la pensée qu'il serait propre pour le Canada, et qui lui en a parlé.—Il a dit que, pour éviter d'être évêque en France, il consentirait plutôt à l'être en Canada, et qu'il voudrait demeurer votre coadjuteur tant que vous vivrez ; on croit que l'estime que le roi a pour lui ferait qu'il agréerait la chose. Les raisons qui nous ont paru contraires sont : qu'il a un zèle un peu trop ardent soit pour sa propre perfection, soit pour y porter les autres ; qu'il n'a pas encore d'expérience, étant jeune, et qu'il est austère." (*Histoire manuscrite du séminaire de Québec*, par Mgr E.-A. Taschereau, archevêque de Québec.)

tème militaire, que l'intendant Talon et ses successeurs créaient l'administration civile, Mgr de Saint-Vallier établissait la discipline ecclésiastique. Sous l'épiscopat de Mgr de Laval, le clergé se composait presque exclusivement de prêtres réguliers, dont la conduite était toute réglée d'avance par les constitutions de leurs ordres.* Mais, sous Mgr de Saint-Vallier, le clergé séculier commença à prendre de l'accroissement ; et ce fut ce

---

* Qu'on remarque bien ici que nous ne contestons nullement l'immense bien qu'a fait Mgr de Laval pendant son épiscopat. Au reste, Mgr de Saint-Vallier a été le premier à le reconnaître. Voici ce qu'il dit de la vie édifiante du clergé canadien, dans la lettre où il rend compte de son premier voyage au Canada, en 1685 :

" Si les prêtres sont édifiés de la vie des laïques, les laïques ne le sont pas moins de la conduite des prêtres, qui se sont soutenus jusqu'à présent dans une grande estime et réputation de sagesse; quoique la plupart aient été exposés par la nécessité où ils ont été, et où ils sont encore en plusieurs endroits, de loger dans des maisons particulières, mêlés avec toutes sortes de personnes. La fidélité qu'ils ont à la grâce les conserve dans ce mélange, on ne s'aperçoit pas qu'ils y perdent rien de leur esprit intérieur, qu'ils ont pris dans les séminaires, où ils ont demeuré quelque temps pour se sanctifier eux-mêmes, avant que d'être appliqué au salut des autres, et où ils ont demeuré quelque temps pour se sanctifier eux-mêmes, avant que d'être appliqués au salut des autres, et où ils retournent de temps en temps pour entretenir la ferveur qu'ils y ont puisée ; ils font tous les jours

prélat qui établit les bases de la discipline qui le régit encore aujourd'hui. Le zèle, la sagesse et la fermeté avec lesquels il s'appliqua à le former, pendant les quarante années de son épiscopat, lui imprimèrent un esprit sacerdotal qui ne s'est jamais démenti. C'est grâce, en grande partie, à Mgr de Saint-Vallier s'il s'est toujours montré exemplaire, et si, par suite, aux époques des grandes crises, il s'est trouvé assez fort pour prendre

---

leur oraison, et tous les ans leur retraite ; ils aiment la pauvreté, ils y vivent dans un parfait abandon à la divine Providence. A peine ont-ils eu, durant plusieurs années, le nécessaire, et cependant, ils n'ont pas laissé de travailler infatigablement, sans argent et sans maison, logés, comme on dit, par charité, dans des lieux fort incommodes, mangeant ce qu'on leur donnait comme par aumône, et réduits souvent à boire de l'eau dans leurs courses apostoliques." (*État présent de l'Église, etc.*)

Mgr de Laval avait fait de son clergé une espèce de communauté régulière, où tous les biens étaient en commun, à l'imitation de la primitive Église. Un pareil état de choses pouvait convenir à une église naissante, mais on conçoit qu'il devait disparaître avec l'accroissement de la colonie. Mgr de Saint-Vallier le comprit et voulut organiser son diocèse à la manière des diocèses de France. Naturellement, Mgr de Laval dut craindre que ce changement ne diminuât le zèle et la ferveur du clergé, qui avaient été la source de tant de bien ; c'est ce qui explique les divergences d'opinions qui surgirent entre les deux prélats et leur causèrent de mutuels chagrins.

en main la cause du peuple et la faire valoir victorieusement.

Toutefois, ce n'est là qu'une partie du bien qu'a opéré Mgr de Saint-Vallier. Ses œuvres de charité ont égalé, si elles n'ont pas surpassé ses œuvres de zèle. Venu au Canada avec un riche patrimoine de famille, il s'en dépouilla avec une générosité et un dévouement au-dessus de tout éloge, afin de subvenir aux besoins de son diocèse. Sa main était ouverte à toutes les nécessités ; mais, sans parler de ses aumônes particulières, il dépensa sa fortune à créer des œuvres qui, presque toutes, durent encore, et dont voici les plus importantes :

1° Une fondation de 40,080 livres au séminaire de Québec, pour l'entretien de six prêtres dans les missions sauvages les plus abandonnées ;

2° La construction du palais épiscopal, qu'il légua à ses successeurs, et qui lui coûta plus de 80,000 livres ;

3° La fondation de l'Hôpital-Général, l'une des quatre grandes institutions de Québec qui, depuis deux siècles, ont répandu des

bienfaits qui ne se comptent pas. Cette fondation est l'œuvre capitale de Mgr de Saint-Vallier : il y consacra une somme de 60,000 livres. Il ne l'accomplit pas sans de grandes difficultés, qu'il s'attira en partie par les impétuosités de son caractère, et par un zèle qui n'avait pas toujours assez de tempérament ; mais ces difficultés n'ont eu qu'un temps, et l'œuvre est restée ;

4° La fondation des Ursulines des Trois-Rivières, qui, depuis ce temps, ont été la providence de cette ville. Il les dota de 30,000 livres ;

5° Une donation de 20,000 livres aux prêtres du séminaire de Montréal ;

6° Une autre donation de 8,000 livres pour le soutien d'une école à Québec;

7° Un don de 6,000 livres aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.

Le total des sommes dépensées au Canada par Mgr de Saint-Vallier s'élève à 600,000 livres, sur lesquelles 200,000 provenaient de son patrimoine de famille.*

---

* *Archives de l'Hôpital-Général de Québec.— Histoire manuscrite du séminaire de Québec.*

Voilà, ou nous nous trompons fort, une carrière bien remplie et dont tout homme aurait droit de s'honorer. Les imperfections qui s'y montrent, et qui retombent autant sur l'époque que sur l'homme lui-même, ne sont que des ombres dans un bon tableau.

Nous nous sommes arrêté, tout exprès, à tracer à grands traits cette physionomie historique, parce qu'elle a été étrangement méconnue par M. Parkman, dans ses deux derniers ouvrages, *l'Ancien régime au Canada—Frontenac et la Nouvelle-France sous Louis XIV*. L'auteur s'y applique à décrire avec complaisance les mesquines querelles que Mgr de Saint-Vallier avait le don de soulever autour de lui.* Cela se comprend, c'était une bonne fortune pour ses lecteurs protestants. Il est fort piquant, en effet, de montrer un évêque catholique sous un aspect ridicule; mais la justice la plus élémentaire exigeait qu'il mît en regard le bien réel qu'a fait ce

* *L'Ancien régime*, pages 330, 377, 378, et *Frontenac et la Nouvelle-France sous Louis XIV*, pages 116, 169, 193, 247, 281, 285, 322, 328, 332.

prélat. Vous le chercheriez pourtant en vain dans ces deux volumes d'histoire. Des immenses charités de l'évêque de Québec, de ses fondations, de ses travaux disciplinaires, pas une mention, pas un mot. Ces œuvres étaient cependant faciles à connaître : elles sont écrites en monuments séculaires à Québec et aux Trois-Rivières. Il n'y avait qu'à ouvrir les *Ordonnances diocésaines*, qui servent de manuel au clergé de la province de Québec ; on n'en peut feuilleter dix pages sans rencontrer quelques sages règlements faits par Mgr de Saint-Vallier. Les premiers volumes de M. Parkman laissaient espérer mieux que cela; non pas que nous voulions dire avec Horace : *Desinit in piscem* ; mais nous soutenons qu'un esprit philosophique se serait mis au-dessus des petites misères de détails, pour considérer l'ensemble, les actions importantes et fécondes en résultats.

Souvent Mgr de Saint-Vallier n'a eu que le tort de défendre gauchement des causes bonnes en elles-mêmes, comme dans sa fameuse affaire avec Frontenac, à propos de la

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

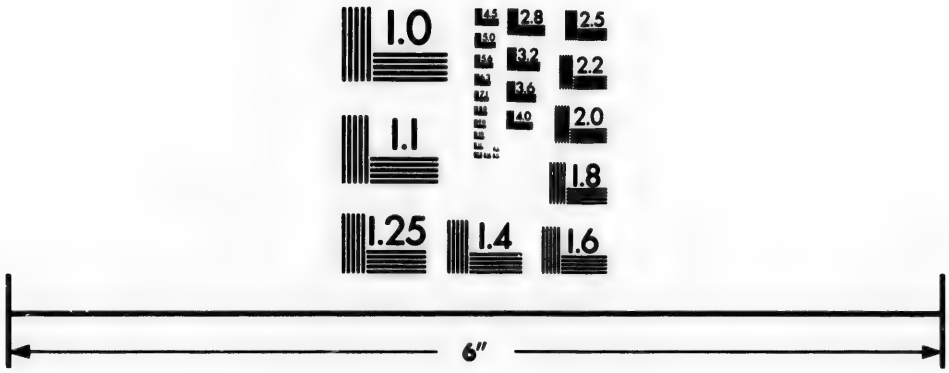

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
4.0
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

représentation de *Tartufe*. Si la question qui s'est agitée entre Frontenac et Mgr de Saint-Vallier se renouvelait à Québec, les protestants eux-mêmes donneraient raison à ce dernier. Il n'y a pas longtemps encore, à Québec, ces mêmes protestants ont sifflé, aussi bien que les catholiques, et forcé à déguerpir, une troupe de comédiens qui répétaient des pièces de théâtre certainement moins immorales que *Tartufe*.

En définitive, les querelles de Normands dont l'histoire de la Nouvelle-France est émaillée, n'étaient que des chicanes de mots, qui n'arrivaient que bien rarement à des voies de fait. Nos voisins auraient belle grâce à nous les reprocher, eux qui, précisément à la même époque, faisaient une société d'enfer, où l'on s'entre-pendait, s'étranglait, se torturait à donner envie aux Iroquois eux-mêmes. Ils parlaient et gesticulaient moins, mais ils agissaient plus. Comment à l'exemple des Français, ces Américains auraient-ils eu des entrailles pour les pauvres sauvages, eux qui n'en avaient pas pour leurs propres

compatriotes, eux qui, après les avoir achetés ainsi qu'un vil bétail sur les marchés d'Angleterre, les réduisaient en servitude comme les centaines de mille nègres qu'ils tenaient courbés sous leurs fouets ? Ici, l'esclavage était on peut dire inconnu, chaque homme était libre ; pouvait-on en dire autant des États-Unis ? Cela nous aide à comprendre les horreurs qu'ils ont commises, soixante ans plus tard, contre les pauvres Acadiens, qu'ils ont arrachés de leurs foyers, et déportés comme ils avaient coutume de faire des nègres de l'Afrique, sans égard pour les affections de famille ; les maris séparés de leurs femmes, les enfants séparés de leurs parents. Ces malheureux Acadiens, dit à ce sujet le plus grand des historiens américains, n'étaient coupables d'autre crime que de leur attachement pour la France. "Je ne sais pas, ajoute-t-il, si les annales de l'espèce humaine ont conservé le souvenir de maux infligés avec autant de complaisance, de cruauté, de persistance." *

Histoire des États-Unis, par Bancroft, vol. VI, p. 56.

Les Français ont souvent fait des prisonniers dans leurs guerres contre les colonies américaines, guerres cruelles, il est vrai, mais qu'ils n'étaient pas libres de rendre plus douces à cause de la présence de leurs sauvages alliés qu'ils ne pouvaient retenir comme ils l'auraient voulu. Mais la lutte une fois terminée, l'humanité reprenait tous ses droits. Veut-on connaître comment ces mêmes Français traitaient leurs prisonniers ? qu'on lise ce qu'en dit M. Parkman lui-même : "A l'origine de la guerre, les Français du Canada inaugurèrent la pratique humaine d'acheter, de leurs alliés sauvages, les prisonniers anglais, et particulièrement les enfants. Après les premières furies de l'attaque, plusieurs vies furent épargnées dans l'espoir de cette rançon. Quelquefois, mais pas toujours, les captifs rachetés étaient obligés de travailler pour leurs bienfaiteurs. Tous étaient uniformément bien traités et souvent avec une telle bonté, qu'ils ne voulaient plus

être échangés, et devenaient Canadiens par adoption." *

Avant de venir devant le tribunal de M. Parkman, la cause de Mgr de Saint-Vallier a été portée devant un tribunal plus élevé et surtout mieux au fait de la question : celui de Louis XIV et de ses ministres. Il s'agissait de juger si, à cause de ses excès de zèle et de ses fautes d'administration, l'évêque de Québec devait être privé de son siège. Après un long et mûr examen, Louis XIV et ses ministres n'osèrent pas prendre une décision sans s'adjoindre un conseil composé de plusieurs évêques. Savez-vous, M. Parkman, quels étaient les noms de ces évêques ? Ils méritent d'être connus, car ils ne sont pas sans autorité dans ce débat. Ils s'appelaient Bossuet et Fénelon, sans compter Mgr de Noailles, archevêque de Paris. Or, tels étaient l'estime et le respect que les vertus de Mgr de Saint-Vallier leur avaient inspirés, qu'ils ne voulurent point conseiller

* *Frontenac et la Nouvelle-France sous Louis XIV*, par F. Parkman, pages 377, 378.

au roi de le priver de son siège, et la suite leur a donné raison.

En 1702, Mgr de Saint-Vallier était à Rome pour obtenir l'union canonique des bénéfices que le chapitre, l'évêque et le séminaire de Québec possédaient en France. Le pape Clément XI conçut de lui une si haute opinion, qu'il voulut à tout prix accorder la bulle d'union, afin, disait-il, de le renvoyer content dans son diocèse. Pour cela, il ne permit pas que son affaire fût portée devant la congrégation des évêques, où elle n'aurait pu passer ; mais il nomma une congrégation particulière de prélats qui parvint à aplanir toutes les difficultés. "Mgr de Saint-Vallier, disait à ce sujet un de ses contemporains, a plus fait à Rome en trois mois qu'on n'en fait ordinairement en dix ans."

Ce fut le même zèle dévorant qui, en 1685 et 1686, alors qu'il n'était que simple grand vicaire de Mgr de Laval, l'avait transporté en plein cœur d'hiver d'une extrémité à l'autre de l'immense diocèse de Québec jusqu'au fond de l'Acadie, à travers les forêts,

où il eut à parcourir de grandes distances à pied, et parmi les glaces où il faillit périr.

Les habitants de la Rivière-Ouelle eurent bien des fois, l'occasion de recevoir Mgr de Saint-Vallier en visite épiscopale. En ce temps, comme de nos jours, la visite de l'évêque était un événement pour la paroisse. On s'y préparait d'avance : les chemins conduisant à l'église et par où devait passer l'évêque étaient *balisés*, c'est-à-dire plantés de jeunes arbres de sapin, de peuplier et d'érable. Des arcs de verdure étaient dressés devant les maisons des principaux habitants et devant le portail de l'église.

D'aussi loin qu'on voyait venir le prélat, la cloche annonçait son arrivée. Tous les paroissiens étaient accourus d'avance aux abords de l'église, et s'agenouillaient, tête nue, sur le passage de l'évêque pour recevoir sa bénédiction. Après une courte réception au presbytère, le curé, revêtu de surplis et de la chape, suivi du clergé, venait à la rencontre du prélat et le conduisait à l'église, pendant que l'on chantait le répons *Ecce*

sacerdos magnus. Sur le seuil de l'église, le curé lui présentait l'eau bénite et l'encens, et le conduisait solennellement dans le sanctuaire, où après quelques instants d'adoration, il prenait place sur le siège qu'on lui avait préparé du côté de l'épître. Le temple était orné comme aux plus grandes fêtes : cette parure n'avait rien que de bien simple, mais elle était propre et convenable.

Une messe solennelle était célébrée, pendant laquelle l'évêque adressait une exhortation paternelle à ses ouailles. La parole ardente de Mgr de Saint-Vallier, son air de recueillement et d'austérité, ses saints avis, faisait une impression qui ne s'effaçait pas. Il recevait à la confirmation les enfants qui avaient fait leur première communion. Tout le reste du jour était chômé comme un dimanche : tout le monde se confessait et s'approchait de la sainte table ; c'était une époque de rénovation générale. La visite durait un jour ou deux, selon les besoins du lieu. L'évêque reprenait ensuite sa route pour la paroisse voisine, et la cloche annon-

çait son départ comme elle avait salué son arrivée. *

VI

Ce fut Mgr de Saint-Vallier qui décida les habitants de la Rivière-Ouelle à bâtir une église à la place de leur chapelle, qui était devenue insuffisante pour les besoins de la population. Ce fut sans doute aussi pour cette raison qu'il accorda la permission (23 juin 1694) de dire la messe aux deux extrémités de la paroisse, dans la maison de Pierre de Saint-Pierre, située au delà de l'Éventail, et dans celle de Ruette d'Auteuil, qui se trouvait à deux lieues plus bas, probalement à la Petite-Anse.

---

* Mgr de Saint-Vallier mourut le 26 décembre 1726. Il était originaire de Grenoble, en Dauphiné. Un historien de cette province, Guy Allaud, donne la filiation de sa famille depuis 1516. Son nom primitif était *Guer*, et ce nom est resté son cri d'armes. Ses armoiries sont : *d'argent avec buste de cheval d'or animé de gueule, au chef cousu de gueules, chargé de croisette d'argent.* Sa famille a joui d'une assez grande illustration dans le Dauphiné ; l'évêque de Québec était fils de Jean de La Croix-Pisançon, maître de camp d'infanterie, qui mourut en 1626. Il existe encore aujourd'hui trois branches de cette famille : le comte de Saint-Vallier, le marquis de Seyne ou Leyne et le marquis de Pisançon. Ils habitent peu le Dauphiné maintenant, et résident principalement à Paris.

Le brave curé de Francheville n'était plus alors à la Rivière-Ouelle ; transféré ailleurs en 1691, il avait été remplacé par un prêtre français, venu au Canada au printemps de l'année précédente. L'abbé Bernard de Requeleyne fut le premier curé en titre de la paroisse, qu'il avait d'abord desservie en qualité de missionnaire exerçant les fonctions curiales, et où il était destiné à faire un long règne (1721). Ce fut l'abbé de Francheville qui fut député par Mgr de Saint-Vallier pour le mettre en possession de sa cure, selon les formes canoniques (10 février 1695). *

L'église dont l'abbé de Requeleyne surveilla la construction et qui subsista jusques en 1792, était bâtie en bois, et s'élevait sur l'emplacement de l'ancien cimetière, où l'on distingue encore parfaitement ses fondations. Elle était à peu près de la même grandeur que l'église actuelle, mais elle n'avait pas de chapelles latérales.

---

* L'abbé de Francheville mourut à Montréal, le 17 août 1713, à l'âge de 62 ans.

Le manoir seigneurial qui s'élevait sur le terrain que M. de La Bouteillerie avait cédé à la paroisse, était devenu le presbytère du curé. On trouve, en effet dans les archives de la fabrique, l'acte de "vente de la vieille maison qui avait toujours servi de manoir seigneurial" (18 avril 1692). L'abbé de Requeleyne avait sans doute mieux aimé réparer cette maison pour son usage, que de bâtir un presbytère neuf aux frais de la paroisse, qui était à la veille de faire de grands sacrifices pour la construction de l'église. Dans l'intervalle, M. de La Bouteillerie avait reconstruit son manoir à quelques arpents plus loin, sur les terres qu'il possédait le long du rivage nord de la rivière, et où vers 1700, il rebâtit son moulin banal.

Depuis l'établissement de la seigneurie, les défrichements avaient suivi un développement régulier qui n'avait été interrompu par aucun obstacle sérieux. Trois causes principales favorisaient cet accroissement : d'abord, la grande fertilité des terres, d'ailleurs faciles à déboiser ; ensuite, l'ex-

même abondance de la pêche, qui était une source considérable de revenu ; enfin, la sécurité relative de ce coin de littoral, moins exposé que bien d'autres parties du pays aux incursions des Iroquois, qui se répandaient rarement jusqu'au-dessous de Québec. Plus de quarante familles de censitaires, dont les maisons étaient bien peuplées, s'échelonnaient sur le coteau qui longe le fleuve, et de chaque côté de la rivière. Les terres, divisées en parallélogrammes, couraient toutes perpendiculairement au fleuve ; chaque concession, d'environ quarante-deux arpents, était la même qu'aujourd'hui ; la différence est que la culture ne s'étendait pas au delà du troisième rang, tandis que, de nos jours, elle atteint le cinquième et le sixième rang. Seule la septième concession, qui touche aux terres de la couronne, n'est pas encore habitée.

Toutes les céréales croissaient en abondance, mais surtout le blé, l'orge et l'avoine, qui étaient les grains dont se remplissaient les granges et les greniers des habitants. Ils

joignirent, au commencement du siècle suivant, la culture du lin, dont la récolte, brayée durant l'automne et convertie en filasse, était filée et tissée par les femmes dans le cours de l'hiver. La toile qu'elles en faisaient et dont elles confectionnaient le linge du ménage, était absolument la même que cette toile forte et durable qui aujourd'hui encore se fabrique au métier dans nos campagnes. Avec la laine des moutons, elles faisaient, alors comme aujourd'dui, ces excellents tissus connus sous les noms de flanelle et d'étoffe *du pays*. Aux femmes était également réservé le soin du jardin où elles récoltaient les légumes qui servaient pour la table. Héritières des goûts délicats qui sont l'apanage de la race française, elles ne manquaient pas d'ajouter au potager un petit parterre bien net et bien clos, où elles cultivaient des fleurs dont les graines venaient de France. Les prémices aussi bien que les plus belles de ces fleurs étaient portées à l'église par les enfants, pour la décoration de l'autel, comme c'est encore l'usage.

Nos ancêtres avaient apporté de France et propagé dans le pays diverses sortes d'arbres, principalement des pommiers. Leurs maisons furent bientôt entourées de vergers qui étaient à la fois un ornement et une source de bien-être et de revenu. Ils avaient même réussi à créer certaines variétés d'arbres fruitiers d'une qualité excellente, dont quelques-unes furent transportées dans la suite en France, où elles sont encore cultivées avec succès. De ce nombre est un pommier dont le fruit très estimé sur le marché, est connu à Paris sous le nom de Rainette du Canada. Sous le rapport de l'horticulture et sous bien d'autres, les premiers colons étaient supérieurs à leurs descendants d'aujourd'hui. Où sont les magnifiques vergers que l'on voyait autrefois dans nos environs ? Ils ont disparu peu à peu et n'ont pas été renouvelés. Il y a que depuis très peu d'années que l'on a commencé à reprendre cette culture.

Au point de vue de l'agriculture, en général, la conquête anglaise a été désavantageu-

se au peuple canadien. Isolé, dès ce moment du reste du monde, privé des leçons et des exemples que lui donnaient une foule d'hommes intelligents et pratiques, qui, chaque année, traversaient de France au Canada, n'acceptant pendant longtemps qu'avec défiance tout ce qui venait de la part des conquérants, il tomba peu à peu dans des habitudes de culture routinière, qui ont fini par épuiser une grande partie du sol.

Aux ressources que nos anciens tiraient de la terre, se joignaient celles de la chasse et de la pêche, dont l'abondance a été longtemps incroyable. Elle furent la manne providentielle qui empêcha la population de mourir de faim aux époques désastreuses où la guerre tenait continuellement les hommes sous les armes, et forçait de laisser les campagnes sans culture. Les forêts voisines étaient peuplées d'orignaux, de caribous, d'ours, de loups-cerviers, de castors, de loutres, de martres, de visons, de renards, de perdrix, de lièvres etc., etc. Chaque printemps et chaque automne, des bandes immenses d'outardes, de

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS

canards, d'oies sauvages, de sarcelles, de bécassines, de pluviers, d'alouettes, etc., etc., s'abattaient sur nos rivages et dans nos prairies. Il n'y a pas encore bien des années, les tourtes arrivaient au milieu de l'été en quantité si prodigieuse, qu'elles devenaient un fléau pour les moissons. Il n'était pas rare de voir les lièvres dans le voisignage des maisons. On rapporte à ce sujet, une anecdocte hilarante que racontait souvent Mgr Panet, Evêque de Québec, pendant quarante-deux ans curé de la Rivière-Ouelle. La Savanne (qu'on appelle plus ordinairement la Plaine) qui s'étend entre cette paroisse et celle de Saint-Denis, s'avançait autrefois jusqu'aux environs de l'église ; cette savanne était la retraite privilégiée des lièvres, et plus d'une fois quelqu'un d'entre eux avait été trouvé égaré dans l'église. Un matin, Mgr Panet et son secrétaire, M. l'abbé Gosselin, aperçurent un lièvre qui gambadait dans les allées. Traqué de proche, il alla se réfugier dans la chaire où il fut pris.

A mesure que les bois ont été abattus, la

chasse est devenue plus rare ; mais la pêche, quoique bien diminuée, est encore une branche importante d'industrie et de commerce. Jusqu'au commencement de ce siècle, le saumon, l'alose, le barre, l'esturgeon, l'anguille, le hareng, la sardine, le capelan, se prenaient en quantité qui aurait suffi pour faire la fortune de chaque habitant, s'il eût existé à proximité un marché convenable : mais la plupart de ces poissons étaient presque sans valeur, faute de moyens d'écoulement. Quand, selon l'expression populaire, le hareng *donnait*, ce qui avait lieu ordinairement vers la Saint-Pierre (29 juin), il n'était pas rare de prendre à la même marée, dans une seule pêche, cinq à six cents barriques de ce poisson. * Dans l'impossibilité où l'on se trouvait de tout enlever, et pour qu'il ne pourrît pas dans la pêche, on était parfois obligé d'y pratiquer des ouvertures, afin qu'elle se vidât d'elle-même à la marée mon-

* Une barrique contient six minots.

tante Des témoins qui vivent encore, ont vu, au printemps de certaines années, le capelan affluer à tel point, qu'on le trouvait échoué, à la marée basse, par bancs de plusieurs pieds, lesquels s'étendaient vers le large jusqu'à trois et quatre arpents. Vues des hauteurs du rivage, ces *battures* de poissons aux écailles blanches et luisantes, ressemblaient à de la neige amoncelée le long des clôtures. En 1870, plus de cent mille anguilles furent capturées en une seule nuit dans l'embouchure de la rivière et dans ses environs immédiats.

Mais une pêche bien autrement intéressante et lucrative, est celle du marsouin. Ce superbe cétacé, qui atteint jusqu'à vingt et vingt-cinq pieds de longueur et qui est particulier à nos climats, fait son apparition à la débâcle des glaces. On le voit nager par bandes nombreuses, quelquefois à la distance d'un jet de pierre à peine du rivage, apparaissant de temps en temps pour respirer à la manière des baleines, et semblable, par la blancheur de sa peau, à des boules de neige

flottant sur l'eau. M. de la Bouteillerie et ses censitaires, qui avaient continuellement l'occasion d'observer les évolutions des marsouins jusque dans l'entrée de la rivière, où ils s'avancent à la poursuite du petit poisson, et particulièrement du capelan, qui vient y frayer et dont ils se nourrissent, avaient eu bien souvent des entretiens ensemble sur les moyens de les capturer. La possibilité de réussir n'était pas douteuse, puisqu'on en avait trouvé quelques-uns dans les pêches aux harengs, où ils s'étaient laissé prendre en suivant ce poisson. On avait pu constater le prix d'une pareille capture, par la quantité d'huile qu'on en avait tiré—une huile propre à toute espèce d'usage ; mais les dépenses qu'exigeaient les premiers essais de pêcheries étaient trop considérables pour qu'on osât s'y risquer. Ce fut probablement ce qui engagea M. de La Bouteillerie à intéresser dans cette entreprise un riche et influent citoyen de Québec, M. Charles Denys, sieur de Vitré, membre du conseil souverain, et fils de M. Simon Denys, sieur de

La Trinité, originaire de Tours. * M. de Vitré demanda une aide au roi, qui lui fit don, vers 1698, d'une somme de cinq cents livres en argent, de deux mille livres de fil à morue et de la même quantité de cordage de un et de deux pouces. Il est à supposer que cette tentative ne fut pas tout à fait sans succès, car, l'année suivante, le roi accorda les mêmes gratifications. Au printemps de 1701, M. de Vitré fit un nouvel essai de pêche entre les îles de Kamouraska et la terre ferme.

" On a fait en 1701, dit La Potherie, une " tentative de la pêche aux marsouins dans

---

* Dans un brevet royal daté du 18 mars 1721 et conservé aux archives de la seigneurie de la Rivière-Ouelle, il est mention d'un autre motif de l'abandon à M. de Vitré de l'exploitation de la pêche aux marsouins. On y lit que le roi Louis XV accorde à M. de Boishébert, fils de M. de La Bouteillerie, le privilège exclusif de la pêche aux marsouins qui " était établie à la Rivière-Ouelle, située dans une sei- " gneurie qui lui appartient, dont M. de la Bouteillerie, son " père, n'avait pu faire l'établissement, *à cause de son ab- " sence pour le service de sa Majesté.*" Cette absence était occasionnée par les expéditions militaires contre les Iroquois et contre les colonies anglaises, auxquelles M. de La Bouteillerie dut prendre part, et qui furent si fréquentes dans les dernières années du dix-septième siècle.

" le fleuve, trente lieues plus bas que Qué-
" bec, aux îles de Kamouraska. Monsieur de
" Vitré, conseiller du conseil de Québec, sa-
" chant qu'une très grande quantité de ces
" poissons, qui sont tout blancs, courent en
" été le hareng dans ces quartiers, se per-
" suada que si l'on y tendait des filets avec
" un arrangement particulier, il pourrait s'y
" en prendre. Il forma une société de deux
" marchands pour en faire les frais. M. le com-
" te de Pontchartrain, qui ne souhaite que
" l'établissement et l'augmentation des colo-
" nies, leur fit envoyer de Rochefort, en 1701,
" des cordages pour en faire des filets. M de
" Vitré dressa entre ces îles et la terre fer-
" me, du côté du sud, la longueur de plus
" d'une demi-lieue de filets qui formaient
" différents chenaux, avec une ouverture
" assez grande pour y laisser entrer les mar-
" souins. * Ceux-ci fort avides de hareng.

---

* *Plus d'une demi-lieue de filets :* pareille étendue de pêche serait encore aujourd'hui une entreprise hardie, et fournit, entre bien d'autres, une preuve de l'esprit de progrès et d'industrie des anciens colons.

" n'y étaient pas plus tôt, que des canoteurs
" tout prêts tiraient une corde qui bouchait
" ce passage.

"Les marsouins, qui avaient un champ
" assez vaste, ne s'embarrassaient pas pen-
" dant que la marée montait, s'amusant au
" harengs, quand il s'y en trouvait ; mais,
" lorsqu'elle diminuait à un certain point,
" on leur remarquait un mouvement et une
" agitation qui leur faisait jeter des mugis-
" sements. Plus la marée descendait basse,
" plus ils paraissaient inquiétés. Ils avaient
" beau aller de côté et d'autre, ils ne trou-
" vaient rien qu'il ne les arrêtât ; mais dès
" que la marée était sur sa fin, ils se ramas-
" saient tous comme un troupeau de moutons,
" et échouaient pêle-mêle l'un sur l'autre.
" M. de Vitré les envoyait égorger, et les
" faisait traîner, porter ou remorquer à la
" marée montante quand ils étaient trop
" gros. Tels pesaient trois milliers. Il en a
" fait des huiles qui seront d'un très bon
" usage pour les vaisseaux. On en a fait des
" fritures, et on a trouvé le secret de tanner

" les peaux et de les passer en maroquin. La
" peau du marsouin est tendre comme du
" lard; elle a un limon d'un pouce d'épais
" que l'on gratte; elle devient comme un
" cuir transparent; les tanneurs les rendent
" minces ou épaisses selon l'apprêt qu'ils
" veulent y donner. On en peut faire des
" hauts de chausses, des vestes très déliées
" et à l'épreuve du pistolet, et on en pourra
" faire des impériales de carosse ; car il y en
" a de dix-huit pieds de long sur neuf de
" large. Une petite baleine dérangea cette
" pêche qui promettait beaucoup. Elle s'en-
" tortilla dans plus de quarante brasses de
" filets qu'elle entraîna avec elle. On l'a
" trouvée échouée dans cet équipage à sept
" lieues de là. Elle était fort maigre."

Ce fut au milieu de ces préoccupations qui allaient créer une nouvelle industrie locale, que s'acheva la dernière année du dix-septième siècle. Il y avait alors vingt-huit ans que M. de la Bouteillerie était venu frapper le premier coup de hache dans la seigneurie à laquelle il avait donné son nom. De grands

changements s'y étaient opérés durant cet intervalle ; sur ses domaines croissaient maintenant de belles moissons. Le silence du désert et l'apathie de la nature avaient fait place à l'agitation féconde du déboisement et de l'agriculture. Là ou les bêtes sauvages avaient eu leurs repaires, où s'était dressée la cabane éphémère des aborigènes, s'élevaient les habitations permanentes des blancs. A la barbarie avait succédé la civilisation. De vastes clairières, dont l'ensemble formait une étendue de plusieurs centaines d'arpents de terre, étaient mises en culture sur la première, la deuxième et même sur une partie de la troisième concession de la seigneurie.

De 1690 à 1703, c'est-à-dire jusqu'à la mort de M. de La Bouteillerie, un bon nombre de nouveaux censitaires, attirés par ce dernier, soit directement de France, soit des anciennes paroisses du Canada, étaient venus prendre des terres à côté des premiers résidents. Ce courant d'émigration s'était accentué davantage depuis que la paroisse avait été constituée régulièrement, qu'elle possédait une église convenable et un curé permanent.

Voici, d'après les registres, le tableau de ce nouveau groupe de familles, avec l'indication de leur point de départ :

Noms et surnoms.	Paroisse.	Diocèse.	Province.
Jean Gagnon (1)	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Jeanne Loignon	Sainte-Famille	Québec	Nouvelle-France.
René Plourde	Saint-Pierre	Poitiers	Poitou
Jeanne-Marguerite Bérubé	Rivière-Ouelle	Québec	Nouvelle-France.
Ruette d'Auteuil			France.
Pierre Michaud	N.-Dame de Fontenay		
Marie Ancelin	Notre-Dame de Cogne	La Rochelle	Aunis.
Pierre Michaud (2)	Québec	Québec	Nouvelle France.
Madeleine Thibaudeau	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Jean Michaud (3)	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Marie Vaillancourt	Ste-Famille	Québec	Nouvelle-France.
Pierre Roy dit Desjardins (4)	Sainte-Anne de la Pérade	Québec	Nouvelle-France.
Marie-Anne Martin	Sainte-Famille	Québec	Nouvelle-France.
Jean Dionne	Sainte-Famille	Québec	Nouvelle-France.
Marie-Charlotte Mignot	Québec	Québec	Nouvelle-France.

1 Commandant de la côte du Sud, fils de Robert Gagnon, de Ventrouse au Perche.

2 Fils de Pierre Michaud et de Marie Ancelin. Voir plus haut. Sa femme était fille de Mathurin Thibaudeau, de Moutiers-le-Mauxfaix, en Poitou.

3 Frère du précédent.

4 Fils de Michel Roy, de Senilet, diocèse de Poitiers. Sa Femme était fille de Joachim Martin, natif d'Estrée, diocèse de la Rochelle.

Noms et surnoms.	Paroisse.	Diocèse.	Province.
Robert Morin			Nouvelle-France.
Françoise Meigné	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Pierre Soucy	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Elizabeth Fouquereau	Pointe-aux-Trembles	Québec	Nouvelle-France.
Guillaume Paradis	Sainte-Famille	Québec	Nouvelle-France.
Jeanne Hudon	Rivière-Ouelle	Québec	Nouvelle-France.
Guillaume Paradis (5)	Sainte-Famille	Québec	Nouvelle-France.
Marguerite-Catherine Hudon	Rivière-Ouelle	Québec	Nouvelle-France.
Jean Raby	Cravant	Saintes	Saintonge.
Marie Dancosse	Rivière-Ouelle	Québec	Nouvelle-France.
Etienne Janneau (6)	La Tardière		Poitou
Catherine Pierrot	Château-Richer	Québec	Nouvelle-France.
François Aubert	Château-Richer	Québec	Nouvelle-France.
Angélique Testu (7)	L'Ange-Gardien	Québec	Nouvelle-France.

5 Cousin-Germain du précédent, tous deux mariés aux deux sœurs.
6 Notaire Royal.
7 Veuve de Pierre Guyon (Dion), petit fils de Jean Guyon, sieur du Buisson, originaire du Perche, ancêtre du curé actuel de la Rivière Ouelle.

Noms et surnoms.	Paroisse.	Diocèse.	Province.
Pierre Aubert de Gaspé (8)	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Cather. Juchereau de St-Denis	Québec	Québec	Nouvelle-France.
René Brisson	Ange-Gardien	Québec	Nouvelle-France.
Geneviève Testu (9)	Ange-Gardien	Québec	Nouvelle-France.
Charles Brisson (10)	Ange-Gardien	Québec	Nouvelle-France.
Marie Letartre	Ange-Gardien	Québec	Nouvelle-France.
Pierre Fournier de Belleval	Saint-Victor	Orléans	Orléanais.
Marie Ancelin (11)	Château-Richer	Québec	Nouvelle-France.
J-B. de la Bordelière dit Laplante			France.
Françoise-Catherine Martin	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Philippe Ancelin	Sainte-Famille	Québec	Nouvelle-France.
Madeleine Saint-Pierre	Rivière-Ouelle	Québec	Nouvelle-France.
François Dubroc dit Dutertre	Saint-Michel	Angers	Anjou.
Marguerite Bouchard	Rivière-Ouelle	Québec	Nouvelle-France.

8 Fils de Charles Aubert de La Chesnaye, natif d'Amiens, en Picardie, bisaïeul de l'auteur des *Anciens Canadiens.*

9 Sœur de Madame François Aubert. Voir plus haut.

10 Fils de René Brisson, venu de l'Ange-Gardien avec sa famille.

11 Fils de René Ancelin. Voir plus bas.

Fille

Noms et surnoms.	Paroisse.	Diocèse.	Province.
François Duval (12)	Ponthaut		Bretagne.
Marie-Anne Boucher	Rivière-Ouelle	Québec	Nouvelle-France.
André Meigné dit Lagacé	Saint-Martin de Rhé	La Rochelle	Aunis.
Marie-Charlotte Peltier	Beauport	Québec	Nouvelle-France.
Jean Hayot	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Jeanne Grondin	Beauport	Québec	Nouvelle-France.
François Pinel	Sillery	Québec,	Nouvelle-France.
Louise Contancineau	Québec	Québec	Nouvelle-France.
René Ancelin			France.
Marie Juin			France.
Jean Boiry dit Lavergne			France.
Marie Galbruin	Montréal	Québec	Nouvelle-France.

12 Fils de Guillaume Duval, seigneur de Ponthaut.

Dans ce tableau ne sont pas compris les jeunes ménages qui s'étaient formés dans la paroisse elle-même entre les enfants des colons les plus anciens. A la mort de M. de La Bouteillerie, le chiffre total des familles fixées définitivement dans sa seigneurie, n'était pas loin de cinquante. Rien de plus facile que de suivre le mouvement de colonisation qu'il avait déterminé; les uns venaient directement de France, les autres de la côte de Beaupré. Les paroisses de cette côte, colonisées dès l'origine de la Nouvelle-France, formaient entre Québec et le cap Tourmente une suite d'établissements compacts, qui se trouvaient resserrés entre le fleuve et les hauteurs stériles des Laurentides. M. de La Bouteillerie y rencontra un élément tout préparé d'émigration dont il sut profiter. Chacun de ses tenanciers devenait ensuite un agent actif de colonisation en attirant à son tour d'autres membres de sa famille, des amis et des connaissances.

VII

Cinq provinces de France, situées dans le

voisinage de deux des plus grands ports de mer que possédât ce pays, Dieppe et La Rochelle, se partageaient en grande partie cette émigration. Ce fut, du côté du nord, la Normandie et la Perche ; du côté de l'ouest, le Poitou, l'Aunis et la Saintonge. L'impulsion était partie du nord, dont les provinces eurent moins à souffrir des guerres de religion et dont les côtes maritimes restèrent libres.

Quelques années après le siège de La Rochelle, cette ville devint le principal port d'embarquement pour la Nouvelle-France. La Rochelle avait été le centre du calvinisme : les huguenots était nombreux et puissants dans tout le pays. Cependant, malgré leur proximité de la mer, ils ne purent jamais venir s'implanter au Canada. La vigilance avec laquelle ils en furent exclus est une preuve entre beaucoup d'autres du soin qu'on apportait au choix des colons.*

---

* La faute de la France ne fut pas d'exclure les huguenots des bords du Saint-Laurent, où ils auraient été une cause de discordes intestines, mais de ne pas les avoir laissés venir se fixer dans quelque coin inhabité du nouveau monde, comme la Louisiane, où ils eurent l'intention d'é-

Les registres de la Rivière-Ouelle offrent une nouvelle preuve de la moralité de cette population : depuis leur ouverture jusqu'à la fin du dix-septième siècle, il ne se rencontre pas un seul acte de baptême d'enfant illégitime. Ce n'est que dans les commencements du dix-huitième siècle que l'on constate le premier acte de ce genre.

En lisant les registres de cette époque, on y est surpris de voir le retard que mettaient les parents à apporter leurs enfants au bap-

---

migrer. Ils adressèrent même à Bienville, qui explorait alors les bouches du Mississipi, un mémoire dans lequel ils demandaient l'autorisation de s'établir sur les bords de ce fleuve, sous la souveraineté de la France et moyennant le droit d'y jouir de la liberté de conscience (1699). Pontchartrain, à qui ce mémoire fut présenté, fit cette incroyable réponse : "Le roi n'a pas chassé les protestants de France pour les laisser se constituer en république dans le nouveau monde." Sans cette malheureuse politique, les protestants français, au lieu d'aller enrichir les contrées ennemies en s'y transportant avec leurs familles et leur fortune, auraient émigré en grand nombre dans la Louisiane, où ils eussent formé, en peu de temps, une florissante colonie, qui, à mesure que le fanatisme religieux aurait disparu, se serait rattachée à la France, la patrie de leurs ancêtres. Et au moment de la crise suprême, quand la France et l'Angleterre se disputèrent la prépondérance en Amérique, ils auraient été probablement en état de faire une puissante diversion qui eût pu complètement changer le sort des armes.

têmo, même après qu'il y eut un curé résidant; ce retard se prolongeait non seulement de plusieurs jours, mais parfois de plusieurs mois. Cette habitude avait sans doute été contractée par suite de l'isolement où les colons avaient été des missionnaires, qui, dans les commencements, ne les visitaient qu'une couple de fois par année. La rude vigilance de Mgr de Saint-Vallier ne tarda pas à remédier à ce désordre ; il enjoignit aux parents, sous des peines très sévères, d'apporter leurs enfants au baptême sous le plus bref délai. On peut lire le règlement qu'il fit à ce sujet, dans le magnifique rituel à l'usage du diocèse de Québec,* qu'il imprima à Paris en 1703, et que ne peuvent se dispenser d'étudier ceux qui veulent porter un jugement sur Mgr de Saint-Vallier.

Des vingt-huit familles mentionnées dans le tableau qui précède, il n'y a plus que les douze premières dont les noms existent encore à la Rivière-Ouelle. Le plupart des

* Un volume in-8 de 678 pages.

autres sont allées se fixer dans les environs, quelques-unes ont disparu, d'autres sont éteintes. La famille des Gagnon, dont la descendance est la plus nombreuse ici, après celle de Lévesque, apparaît pour la première fois dans les registres à la date du 5 juin 1695. Le recensement ecclésiastique de cette année (1878) constate dans la seigneurie l'existence de cinquante familles de ce nom, formant une population de 363 personnes. Le clan des Lévesque se compose de 629 individus, distribués en quatre-vingt-douze ménages.

Parmi les familles venues depuis 1690, on en distingue plusieurs appartenant à la meilleure société canadienne. On voit que le seigneur de la Rivière-Ouelle n'avait rien négligé pour attirer autour de son domaine des familles de son rang et de son éducation. Une des dures épreuves que M. de La Bouteillerie et ses compagnons d'armes eurent à endurer en venant prendre des seigneuries au milieu de nos bois, fut l'éloignement des brillantes sociétés parmi lesquelles ils avaient

vécu, soit dans leur province natale, soit à la cour, soit dans les camps. Aussi, n'est-il pas surprenant qu'ils aient cherché, par tous les moyens, à s'entourer de personnes instruites comme eux, vivant dans la même sphère d'idées et formées aux mêmes habitudes de vie. Leur compagnie intelligente et policée, leur conversation agréable et variée, faisaient oublier aux seigneurs les ennuis de leur exil, la monotonie de leur existence, et la privation des mille jouissances qui accompagnent les grandes sociétés. On va voir que M. de La Bouteillerie pouvait réunir habituellement dans son manoir un cercle d'amis et de connaissances parfaitement choisi et qui aujourd'hui ferait honneur aux plus belles assemblées de nos campagnes et même de nos villes.

Outre le curé, M. l'abbé de Requeleyne, on y voyait M. Jean Raby, fils d'un avocat distingué de la Saintonge, qualifié juge de Cravant dans nos registres. A côté de lui, figurait maître Etienne Janneau, notaire royal, qui partageait ici son temps entre les

travaux de l'agriculture et ceux de sa profession ; c'était lui qui instrumentait dans la paroisse et dans ses environs, qui rédigeait les actes publics, dressait les contrats de mariage, les testaments, et qui, en qualité d'homme de loi, servait souvent d'arbitre dans les litiges. Il était accompagné de deux gentilshommes des premières familles de la Nouvelle-France ; le premier était Pierre Aubert de Gaspé, fils de Charles Aubert de La Chesnaye, le plus riche négociant et l'un des plus honorables citoyens de Québec ; le second était François Aubert, allié à la même famille et qui amenait avec lui son beau-frère René Brisson, dont l'éducation n'était pas moins soignée que celle des précédents.

Les sujets de conversations ne manquaient pas, dans les relations de bon voisinage qui sont une nécessité de la vie des champs, d'autant plus impérieuse que le cercle où l'on vit est plus restreint. C'était la glorieuse époque de Frontenac, l'époque des audacieuses entreprises, des exploits et des

aventures de tout genre. Plus d'un habitant de la Rivière-Ouelle y avait pris part : quelques-uns y avaient péri, victimes de la misère, ou scalpés par les Iroquois. De ce nombre devaient être deux des plus anciens colons nommés dans le recensement de 1681, Michel Bouchard et Joseph Renault. C'est, du moins, ce que fait supposer l'absence de leurs actes de sépulture, soit dans les registres de la paroisse, soit ailleurs, quoique l'on constate la présence de leurs familles après leur disparition. D'autres, plus heureux, avaient revu leurs foyers, après avoir subi des fatigues et des dangers inouïs. Les récits saisissants qu'ils en faisaient défrayaient les conversations et faisaient oublier les heures.

M. de la Bouteillerie racontait les épisodes de sa vie militaire, les campagnes du régiment de Carignan, ses engagements avec les Turcs sur les frontières de la Hongrie, et surtout cette terrible bataille de Saint-Gothard, que le général de l'armée française, le comte de Coligny, a peinte d'un seul trait, en disant que c'était un *cimetière flottant*.

De son côté, M. Raby ou M. de Gaspé rapportait les derniers incidents de son dernier voyage à Québec, les nouvelles de la ville, sa visite au château Saint-Louis, la réception que lui avait faite M. de Frontenac. On commentait les actes de son administration : les uns critiquaient, les autres approuvaient, mais tous admiraient son esprit large, ses grandes manières, tout en déplorant ses emportements de caractère.

M. de Vitré, que ses entreprises de pêche aux marsouins ramenaient fréquemment à la Rivière-Ouelle, devisait dans ces réunions, de ses projets, de ses espérances, consultait sur la manière de diriger ses opérations, sur l'époque la plus propice pour tendre ses rets. Puis venaient les affaires locales, les améliorations projetées, les rendements des récoltes, les alliances de familles, etc.

Pendant le repas que l'on prenait ensemble, tandis qu'on dégustait une bonne pièce de sauvagine, soit outarde, canard ou bécassine, une tranche d'orignal ou une queue de castor, ou bien qu'on savourait un morceau

de *ventrèche* de saumon, c'était le temps de raconter les parties de chasse, de pêche au flambeau, les beaux coups de fusil ou de *nigog*.*

Les femmes, on le conçoit bien, ne restaient pas étrangères à ces entretiens. Elles y apportaient les agréments d'un autre genre : ceux de leur conversation facile et légère, assaisonnée des grâces de leur sexe. Faisant l'une après l'autre les honneurs de leur maison, madame Aubert de Gaspé, née Catherine Juchereau de Saint-Denis ; madame Etienne Janneau, née Catherine Perrot, et plusieurs autres dont les signatures apparaissent souvent dans nos registres, se

---

* Mot sauvage qui désigne un instrument inventé par les indigènes pour darder le poisson, et particulièrement le saumon. C'est une pointe de fer munie d'un manche de bois et garnie de deux mâchoires rentrantes, faite d'un bois souple, qui servent à retenir le poisson après qu'il a été piqué. L'usage de *flambotter*, c'est-à-dire de faire la pêche au flambeau, avec le *nigog*, est aujourd'hui prohibé par la loi à cause du grand nombre de saumons qui étaient blessés, et mouraient sans pouvoir être pris. Les sauvages seuls ont le privilège de pêcher au *nigog*, mais seulement pour leur nourriture.

distinguaient par cette politesse simple et naturelle que donnent les habitudes de la vie rurale.

Madame de La Bouteillerie avait été le principal ornement de cette petite société, dont sa maison était le centre, mais son mari eut la douleur de la voir mourir, peu de temps après qu'elle eut donné le jour à son second fils. Elle fut inhumée en 1681, à l'Islet, où elle s'était fait transporter, sans doute pour être à la proximité d'un médecin.

Madame de La Bouteillerie n'avait pas laissé de filles à son mari ; l'aîné de ses garçons, Charles-Joseph, fit des études classiques au collége des Jésuites, puis entra dans l'état ecclésiastique et devint plus tard chanoine de la cathédrale de Québec. Pendant ses vacances, qu'il passait à la Rivière-Ouelle avec son frère puîné Louis-Henri, à qui il avait cédé ses droits à la seigneurie, le jeune séminariste apportait par sa présence un nouvel intérêt aux réunions du manoir. Soutenu par l'abbé de Requeleyne, il variait le ton de la conversation en soulevant des

questions de droit ecclésiastique, que les conflits d'autorité entre le gouverneur, le conseil et Mgr de Saint-Vallier, mettaient à l'ordre du jour.

Telle était, en quelques traits, la physionomie des membres les plus marquants de la société habituelle de M. de La Bouteillerie ; et ce n'était pas une exception particulière à l'endroit. Cette physionomie se reproduisait sous d'autres noms dans les différentes seigneuries : c'étaient partout les mêmes mœurs, le même caractère, le même genre de vie.

Toutefois, ce tableau fidèle cesserait d'être vrai, s'il faisait supposer que nos familles féodales se retranchaient dans un cercle étroit de quelques amis, et qu'elles élevaient une barrière entre elles et le peuple.

Rien n'était moins exclusif que nos anciens seigneurs canadiens. A part de bien rares exceptions, ils se montraient plein de condescendance et de bonté, ils se faisaient peuple avec le peuple, ils vivaient de sa vie, s'identifiaient avec lui, partageaient ses joies

ses difficultés et ses peines. Il n'y avait entre eux et le peuple d'autre différence qu'un peu plus d'instruction et de distinction dans les manières.

Nous avons un exemple de cette bienveillance dans M. de La Bouteillerie, dont on constate la présence à presque tous les mariages et les sépultures, et qui, comme nous l'avons déjà remarqué, comptait des filleuls dans la plupart des familles. Nous allons le voir se remarier en secondes noces, à la veuve d'un de ses censitaires, madame Robert Lévesque. Pendant les trente dernières années de sa vie, il ne connut guère d'autre société que celle des braves campagnards qu'il avait groupés autour de lui. Loin de nuire à l'influence des seigneurs, ces relations familières et cette affabilité ne faisaient qu'accroître l'estime et l'affection de leurs tenanciers pour eux.

Nous venons de faire connaissance avec les personnes qui se rencontraient le plus souvent chez le seigneur de la Rivière-Ouelle. On se tromperait singulièrement si l'on s'i-

maginait que le reste de cette petite population fût dénué d'instruction. Nous avons déjà parlé de René Ouellet et de Guillaume Lissot, nous pouvons citer encore Jean Gagnon, Pierre Dancosse, François Pinel, André Meigné et Jean-Aubin Migneaux, dont les signatures annoncent, chacune, une main habituée à la plume.

Il est bon de remarquer que nous prenons seulement les signatures des chefs de famille ; on pourrait y ajouter celle de plusieurs femmes, écrites d'une main ferme et virile comme la calligraphie de ce temps-là. L'absence de lettres majuscules en tête des noms alors était fréquente dans les écrits des personnes les mieux instruites : témoin les actes des anciens missionnaires.

Si l'on compte maintenant les signatures des simples *habitants, écrites* d'une main inhabile ou alourdie par l'usage de la cognée et de la charrue, c'est-à-dire les signatures de Robert Lévesque, Pierre Boucher, Jean-Baptiste Hudon, Galleran Boucher, Sébastien Boivin, Jean Pelletier, François-Xavier

Miville, Pierre Boucher, Nicolas Lissot, Guillaume Paradis et Gabriel Paradis, on arrive au chiffre de vingt-cinq chefs de famille ayant reçu de l'instruction à divers degrés ; et cela sur une population qui n'atteignait pas tout à fait cinquante familles ; par conséquent la moitié des propriétaires. Au risque de faire passer les Canadiens actuels pour un peuple arriéré, nous devons avouer qu'on ne trouverait pas à l'heure qu'il est dans la plupart de nos paroisses, une plus forte proportion. S'il y a une différence, elle est en faveurs de nos ancêtres. Et voilà la population à laquelle l'auteur de *Frontenac* et de l'*Ancien régime* lance l'épithète de demi-civilisée. Cette épitète retombe de tout son poids sur les Canadiens d'aujourd'hui. L'auteur serait-il prêt à nous l'adresser ?

Un fait digne d'attention, c'est le désir de s'instruire qu'on observe parmi la population des premiers temps : ainsi plusieurs habitants qui, à leur arrivée, déclarent ne savoir écrire, signent ensuite leur nom d'une écriture inexpérimentée, qui s'améliore peu à peu, et

devient suffisamment régulière. Il n'y a pas à douter qu'il n'y ait eu dès lors des écoles; car on constate le progrès des enfants à mesure qu'ils grandissent.

Au reste, à défaut d'instituteurs, les curés, qui ne reculaient devant aucun sacrifice dès qu'il s'agissait du bien de leurs paroissiens, se dévouaient à faire l'école dans leurs moments de loisir. Cette tradition ne s'est pas perdue et aujourd'hui même plusieurs de nos prêtres et de nos hommes de profession ont dû leur première instruction au charitable dévouement de nos curés.

En 1701, M. de La Bouteillerie était parvenu à sa cinquante-cinquième année. Depuis la mort de sa femme, il avait concentré toutes ses affections sur ses enfants, et avait surveillé avec soin leur éducation. L'aîné, Charles-Joseph terminait alors son cours de théologie au séminaire de Québec; il était à la veille d'être ordonné prêtre et de se vouer au ministère pastoral. Louis-Henri, l'héritier futur de la seigneurie, continuait son cours d'étude chez les jésuites, et se desti-

nait à la carrière des armes. Le seigneur de La Bouteillerie, qui voyait arriver les infirmités de l'âge, se sentait plus que jamais isolé dans son manoir. Il voulut avoir quelqu'un qui prît soin de sa vieillesse, et il ne vit personne qui pût mieux lui convenir que l'excellente veuve de Robert Lévesque, (54 ans) Jeanne Le Chevallier, accoutumée comme lui à l'existence de la campagne, et entendue dans tous les détails de la vie domestique.* Dans l'acte de ce mariage, daté du 15 avril 1701, elle est qualifiée *demoiselle* Jeanne Lechevallier, titre qu'on donnait aux personnes du peuple qui s'alliaient à la noblesse.

Ce fut cette digne femme qui devint la compagne assidue de notre gentilhomme durant les trois années qui lui restaient encore à vivre. Il avait aimé le peuple, il avait vécu constamment avec lui pendant la moitié de sa vie, il avait travaillé à son bien-être, et c'était le peuple qui venait au-devant lui,

* Robert Lévesque était mort le 11 septembre 1697.

dans la personne de Jeanne Le Chevallier, pour lui offrir ce qu'il avait de meilleur, son affection et son dévouement, pour éclairer d'un rayon de joie son foyer solitaire, pour tenir à son chevet et recevoir son dernier soupir. Ce fait peint au vif et met en action la nature des rapports qui existaient entre les seigneurs et les censitaires, les sentiments mutuels qui les animaient et l'harmonie qui régnait presque toujours entre eux. Le système féodal avait été modifié par la couronne tout en faveur de la colonisation : le peuple le savait et s'y attachait. L'autorité du seigneur, exercée par une race d'hommes naturellement doux et bienveillants, avait un caractère tout paternel. Le droit de basse justice dont il jouissait tenait lieu d'une cour d'équité, et lui permettait de tempérer l'esprit contentieux des habitants, de couper court aux différends et de maintenir l'accord entre les familles. Le germe d'abus contenu dans certains droits seigneuriaux ne s'est développé qu'avec le temps ; et quand, de nos jours, il a eu rendu le système odieux au peuple, la

révolution pacifique qui s'est accomplie parmi nous pour rétablir la justice, peut servir de modèle à toutes les nations.

La carrière de M. de La Bouteillerie fut semée de bien des incidents dont le récit est aujourd'hui d'un vif intérêt; Outre l'expédition qu'il fit avec son régiment, sous le commandement du marquis de Tracy, contre les cantons iroquois, il est bien probable qu'il commanda ou accompagna avec plusieurs de ses censitaires des partis de guerre, alors très fréquents, soit contre les tribus ennemies, soit contre les colonies anglaises. Malheureusement, aucun souvenir de ces entreprises aventureuses n'est parvenu jusqu'à nous.

On connaît mieux la vie que menait M. de La Bouteillerie dans ses terres : simple et uniforme comme celle de tous les gentilshommes campagnards comme lui, son existence se partageait entre la culture de son domaine, l'administration de ses propriétés, la colonisation de sa seigneurie, les délassements de la chasse, quelques correspondances et les relations de l'amitié. Chaque an-

née, à la fin de décembre, le seigneur de la Rivière-Ouelle déposait pour quelques jours sou costume rustique et redevenait l'élégant officier d'autrefois. Vêtu de ses habits militaires, l'épée au côté, il se rendait à Québec et faisait apparition au château Saint-Louis, pour rendre, selon la coutume scrupuleusement suivie, son tribut d'hommages au gouverneur.

Homme de foi aussi bien qu'homme d'honneur, sa présence régulière à l'église faisait l'édification des fidèles. Au reste, le même exemple était donné par la plupart des seigneurs. Un de leurs privilèges, on s'en souvient, était de recevoir l'eau bénite des mains du curé au banc seigneurial.

Chaque automne, vers l'époque de la Saint-Martin, 11 novembre, le seigneur faisait faire la criée à la porte de l'église, pour avertir les censitaires de venir payer leurs cens et rentes. On attendait ordinairement pour cela les premiers beaux chemins d'hiver. Le manoir devenait alors un centre d'activité, comme l'est aujourd'hui le presbytère du cu-

ré au temps de la rentrée des dîmes. Les habitants arrivaient soit en *carrioles* soit en *traînes*, apportant avec eux un ou deux chapons, quelques minots de grains ou d'autres effets, car, bien que les droits fussent exigibles en monnaie, le seigneur acceptait souvent des denrées en échange.

M. de La Bouteillerie assis dans son fauteuil, au fond de la grande salle du manoir, et ayant devant lui une table sur laquelle était ouvert le censier, donnait audience à ses censitaires. Les anciennes redevances ne s'élevaient qu'à deux livres par arpent de front sur quarante-deux de profondeur, de sorte qu'une propriété ordinaire de quatre arpents sur quarante deux n'était grevée que de huit livres de vingt sous de rentes, plus quatre sous de cens par année.

On connaît la bienveillance qu'ont habituellement montrée les curés dans la perception de leurs dîmes. C'était sur cet exemple que se modelaient les seigneurs. M. de La Bouteillerie prenait occasion de la rentrée de ses rentes pour régler les différends qui

surgissaient entre les familles. Bien souvent, pendant les beaux jours d'été, assis à l'ombre d'un arbre, il rappelait le chêne de Vincennes par la manière dont il rendait la justice à ses censitaires. *

Quand, sur la fin de sa vie, après avoir fait la visite de ses terres, il contemplait d'une éminence voisine les vastes défrichements qui s'étendaient à ses pieds, et où mûrissaient, aux rayons du soleil d'automne, les belles et abondantes moissons; quand ensuite il reportait sa pensée au jour où en-

---

* Les adversaires de la féodalité, qui, la plupart, ne l'ont étudiée que juste assez pour ne pas la connaître, feraient bien de méditer ce qu'en a dit un jurisconsulte de France, dont le nom fait autorité, M. Troplong, qui d'ailleurs ne peut être soupçonné de partialité à l'endroit des institutions catholiques.

" La féodalité n'a vécu d'une vie si énergique et si fortement répandue dans toute l'Europe, que parce qu'elle avait le droit de vivre... Elle fut populaire à sa naissance, et elle ne fut populaire que parce qu'elle donnait satisfaction aux idées généralement répandues sur la souveraineté et sur les droits de la famille et de la propriété. La longueur de son règne, la grandeur et l'originalité de ses créations, le mouvement qu'elle a imprimé, pendant plusieurs siècles, aux mœurs publiques, attestent que ce ne fut pas une puissance d'emprunt."

débarquant sur le rivage, il l'avait vu tout couvert de forêts, et qu'il faisait la comparaison entre le passé et le présent, un sentiment de légitime satisfaction et d'intime joie remplissait l'âme du bon gentilhomme ; car il avait la conscience d'avoir employé utilement sa vie, de n'avoir pas travaillé uniquement pour ses enfants, mais d'avoir préparé un avenir de prospérité et de bonheur pour toutes les familles dont il voyait les habitations dispersées dans la vallée, de chaque côté de la rivière. Il en trouvait l'expression dans les chants joyeux des moissonneurs qui montaient jusqu'à lui, dans les bonnes paroles que ces braves gens lui adressaient à son passage en se découvrant et en laissant reposer leurs faucilles. Les chasseurs abénaquis ou micmacs, dont on voyait les cabanes d'écorce au bout de la Pointe, et qui montaient aux maisons pour y vendre des paniers et de la venaison, lui rappelaient la barbarie du temps passé qui commençait à disparaître. Lorsque le bon veillard revenait des champs, monté sur une charrette chargée de blé, et que, à

son entrée dans la cour, quelques-uns de ses censitaires, venus pour lui parler, faisaient cortège à sa voiture en le félicitant sur sa récolte, il ne pouvait envier un plus beau triomphe et un meilleur couronnement à sa vieillesse.

L'année 1703 est une date funèbre dans les annales de la Nouvelle-France : la mortalité causée par la petite vérole fut si grande dans tout le pays, que l'épidémie de 1832 ne peut en donner une juste idée. Dans la seule ville de Québec, qui était peu considérable, plus de deux mille actes de sépulture furent inscrits dans les registres. La paroisse de la Rivière-Ouelle eut sa part d'épreuves durant cette calamité. Dans la matinée du 16 décembre, une foule nombreuse, venue de toutes les parties de la seigneurie et des environs, avait envahi les abords du manoir. On pouvait lire sur les visages consternés le motif de ce rassemblement : le seigneur de la Rivière-Ouelle n'était plus. Etait-il mort victime de l'épidémie ? On ne peut l'assurer ; l'acte de sa sépulture n'en dit rien.

Les tintements de la cloche anoncèrent l'arrivée du curé, l'abbé de Requeleyne, précédé du clergé, qui venait de faire la levée du corps dans la grande salle du manoir. Le cortège funèbre se rendit à l'église, où furent célébrées des obsèques simples et sans éclat comme avait été la vie du modeste seigneur. Mais le deuil véritable était dans les cœurs et se manifestait sur les visages et dans les larmes des assistants. Le corps de M. de La Bouteillerie fut inhumé sous son banc seigneurial. Il n'a pas été relevé lors de la démolition de l'ancienne église (1792), dont l'emplacement fait maintenant partie du cimetière.

Aucun monument ne marque l'endroit où reposent les restes du premier seigneur de la Rivière-Ouelle ; mais on peut dire de lui avec autant de vérité que de l'architecte Wren : "*Si monumentum quæris, circumspice :* si vous cherchez son monument, regardez autour de vous." Voyez cette superbe seigneurie, ces champs fertiles, ces familles heureuses et prospères : voilà son œuvre ;

c'est un monument qui, mieux que le marbre et le bronze, transmettra son nom à l'avenir.

Le chanoine Deschamps n'avait pas eu la consolation de fermer les yeux à son père ; il était retenu, comme tous les autres membres du clergé, au chevet des mourants. L'abbé Deschamps mourut en 1726, et il fut inhumé dans la cathédrale de Québec.

Son frère cadet, Louis-Henri, qui hérita de la seigneurie, avait pris, selon la coutume du temps, le nom d'une des terres de sa famille, ce ai de Boishébert, que ses descendants ont continué de porter. Il séjourna peu à la Rivière-Ouelle. Fixé à Québec, où il occupait le grade de major, il y acquit d'importantes propriétés. Les services qu'avait rendus son père, aussi bien que ses mérites personnels, lui valurent le poste de Gouverneur de Louisbourg. Marié à dame Geneviève de Ramesay, il en a eu quatre enfants : trois filles et un fils. L'aînée des filles, Charlotte, qui épousa Pierre-Roch de Saint-Ours, sieur Deschallions, et la cadette, Geneviève, qui s'allia à Charles Tarieu de Lanaudière, héri-

tèrent des biens que possédait leur père à Québec; la troisième fille, nommée Angélique, mourut religieuse à l'Hôpital Général de Québec. Charles Deschamps de Boishébert eut en partage la seigneurie de la Rivière-Ouelle. Il prit une part active dans les guerres de la conquête. Après avoir commandé au fort de Niagara, il se distingua en Acadie par la défense vigoureuse qu'il opposa aux troupes anglo-américaines. Forcé de se replier sur Québec, il fut mis à la tête du corps de réserve et se battit vaillamment à la bataille de Montmorency. Après la journée d'Abraham, il passa en France, où ses descendants ont joui, de père en fils, d'un rang très distingué. L'un d'eux fut créé pair de France sous la Restauration. Son fils, le comte de Germigny, après avoir été successivement ministre des finances et gouverneur de la banque de France, fut nommé sénateur (1862) sous le dernier Empire.*

* Depuis la publication de ce travail, je suis parvenu, grâce aux investigations de mon ami M. Rameau, à me mettre en relations directes avec les représentants actuels de la famille de Boishébert, en France. Le chef de la bran-

Au moment du départ de M. de Boishébert pour la France, la seigneurie de la Rivière-Ouelle avait été acquise par un riche propriétaire canadien, M. Jacques Perrault. Ses descendants en jouirent jusqu'en 1815 ; alors elle passa entre les mains de la famille qui l'a possédée depuis.

Ici se termine la tâche que nous nous étions imposée. En généralisant cette étude monographique, on a une idée exacte de la colonisation de la Nouvelle-France au XVIIe siècle ; car le système était le même partout

---

che aînée, M. Ernest Deschamps de Boishébert, qui habite le château de Ry, en Normandie (Seine-Inférieure), m'a communiqué les détails les plus abondants sur la généalogie, sur l'anoblissement et sur les différentes branches de sa famille actuellement existantes.

Charles Deschamps de Boishébert, qui alla rejoindre ses parents en Normandie après la prise Québec, avait pour fils, Roch, officier dans un régiment de cavalerie étrangère, qui mourut en 1774. Il avait épousé une de ses cousines, Elizabeth de Boishébert, de qui il avait eu deux enfants, un fils nommé Roch, comme son père, mort en bas âge, et une fille qui s'allia à M. de Malaissis.

De ces faits, il résulte que la descendance mâle des Boishébert du Canada est éteinte, mais qu'il existe quatre ou cinq branches de la famille primitive, qui habite toujours en Normandie.

et produisait naturellement les mêmes résultats.

Nous avons choisi de préférence la paroisse de la Rivière-Ouelle pour deux raisons : d'abord, parce qu'étant notre paroisse natale, elle nous est particulièrement chère ; ensuite, parce que nous avions en mains les archives de la seigneurie, et que non seulement celles de la fabrique étaient à notre portée, mais que le curé, M. l'abbé Dion, qui a un goût prononcé pour ce genre de travail, nous a prêté son concours avec un empressement d'autant plus précieux que nous sommes incapable de faire les recherches nous même.*

Il résulte des faits établis dans cette étude que la colonisation du bassin des Laurentides s'est faite dans des conditions de moralité dont les Canadiens ont droit d'être fiers. Exclusivement catholique, le mouvement

---

* *Le Dictionnaire généalogique* de M. l'abbe Tanguay (vol. 1er, 1603-1700) nous a été d'une grande utilité pour établir l'origine des familles. On ne saurait trop souhaiter que cet ouvrage, qui est une de nos sources historiques les plus précieuses, soit continué au moins jusqu'à l'époque de la conquête.

d'émigration partait des hautes sphères de la société, le clergé et la noblesse ; l'un mû par le zèle religieux, l'autre par l'ambition légitime d'accroître son influence en acquérant de nouveaux domaines en Amérique. Tous les deux avaient intérêt à ce que les familles qu'ils engageaient à émigrer eussent les qualités requises pour la double fin qu'ils se proposaient, c'est-à-dire qu'elles fussent morales et vigoureuses. La confiance mutuelle qui existait entre les différentes classes de la société, ainsi que les modifications apportées au système féodal, qui promettait plus d'avantages au peuple, favorisait ce mouvement.

"Les colons, dit excellemment M. Rameau,* se sentaient, au départ, rassurés contre l'imprévu, par la confiance qu'ils avaient dans leurs seigneurs, et par l'appui matériel et moral que ceux-ci leur assuraient.....

"La colonisation fut entreprise au dix-septième siècle à peu près comme la colonisation antique, qui amenait avec elle la cité

* *Une colonie féodale*, introduction, pp. 22 et suivantes.

tout entière, avec sa hiérarchie, ses formes, son personnel organisé; il n'y avait point rupture de tradition, mais développement de société.

"De tous les émigrants de cette époque, ajoute plus loin M. Rameau, ce furent les colons censitaires et le clergé qui réussirent le mieux dans leurs entreprises. Tandis que l'action et l'influence des seigneurs s'éclipsait peu à peu, le clergé, combinant son activité avec celle des cultivateurs, devint le pivot essentiel du développement de la société européenne transatlantique; on avait fondé des seigneuries, mais la paroisse remplaça la seigneurie et devint l'unité sociale."

Il était dans la destinée de la démocratie en Amérique de vaincre l'aristocratie partout où elle tenterait de s'implanter, aussi bien au Maryland, dans les descendants de lord Baltimore, que sur les rives de l'Hudson et du Saint-Laurent, dans les seigneurs de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-France. Elle a été remplacée depuis par l'aristocratie au million. Il y avait autrefois la tyrannie

de l'épée, il y a aujourd'hui la tyrannie du capital : il a ses troupeaux de serfs comme les seigneurs du moyen âge. La différence est qu'ils travaillaient dans les champs, et qu'aujourd'hui ils travaillent dans les manufactures. L'avenir dira lequel, de l'ancien ou du nouveau régime, aura plus ou moins fait pour l'humanité.

FIN

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS